



Données de référence 2020 (01/01/2020 - 31/12/2020)

Dates de début et fin de la campagne de collecte des données : 19/03/2021 - 01/10/2021

Objectif :

La CEPEJ a décidé, lors de sa 35^{ème} réunion plénière, de lancer le huitième cycle d'évaluation 2020 – 2022, portant sur les données de l'année 2020.

La CEPEJ souhaite utiliser la méthodologie développée dans le cadre des cycles d'évaluation précédents pour obtenir, en s'appuyant sur son réseau de correspondants nationaux, une évaluation globale des systèmes judiciaires des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que de trois pays observateurs (Israël, le Maroc et le Kazakhstan). Ceci permettra aux décideurs publics et aux praticiens du droit d'agir en tenant compte de ces informations uniques.

Le présent questionnaire a été adapté par le Groupe de travail sur l'évaluation des systèmes judiciaires (CEPEJ-GT-EVAL) à la lumière des cycles d'évaluation précédents et en tenant compte des commentaires des membres, observateurs, experts et correspondants nationaux de la CEPEJ. Le but de cet exercice est d'accroître la connaissance des systèmes judiciaires des Etats participants, de comparer le fonctionnement des systèmes judiciaires dans ses divers aspects ainsi que de comprendre les tendances de l'organisation judiciaire pour contribuer à améliorer l'efficacité de la justice. Le questionnaire d'évaluation et l'exploitation des résultats obtenus par ce biais ont pour ambition de devenir un véritable outil de politique publique de la justice, au service des citoyens européens.

Instruction :

La manière d'utiliser l'application et de répondre aux questions est guidée par deux documents principaux:

- le manuel d'utilisation et,
- la note explicative.

Tandis que la note explicative apporte des définitions et explications sur le questionnaire d'évaluation de la CEPEJ et la méthodologie nécessaire pour y répondre, le manuel d'utilisation est un outil pour vous aider à naviguer dans cette application. Vous pouvez télécharger la note explicative dans son intégralité sur le site web de la CEPEJ. Les explications spécifiques sont également accessibles pour chaque question dans l'application sous l'onglet « Note explicative ». Ce dernier constitue un outil de consultation immédiate lorsque vous répondez aux questions.

Si vous avez des questions relatives à ces documents ou à l'utilisation de l'application, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat.

1. Informations générales et financières

1.1. Données démographiques et économiques

1.1.1 Habitants et informations économiques



001. Nombre d'habitants (si possible au 1er janvier de l'année de référence +1)

[4 977 400]



=

002. Total des dépenses publiques annuelles au niveau national et le cas échéant, des dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €).

	Montant
Niveau national ou fédéral	103 288 000 000 [] NA [] NAP
Niveau territorial/entités fédérales (total pour l'ensemble des niveaux territoriaux/entités fédérales)	[] NA [X] NAP

Commentaires In response the Covid-19 pandemic, the government provided targeted supports to cushion the impact of the pandemic, increasing the total value for Public Expenditure in 2020 in comparison to previous years



=

003. PIB par habitant (en €) en prix courants pour l'année de référence

[74 912]

Commentaires (See Sources)The 3rd block of data in NIE 2020 Table A shows data Per head of population. GDP at Current Market Prices for reference year 2020 per NIE2020 = €372,869 million. Population 2020 = 4,977,400. The National Income and Expenditure data are subject to potential revision each year (i.e. please note that Ireland does not operate a five-year benchmark revisions policy unlike certain other EU Member States and other countries internationally. It is CSO Ireland policy to incorporate all revisions and updates to the annual national accounts on an annual basis, whenever a new series of annual results are being published. This applies both to routine changes involving the use of more final data and to the less frequent revisions resulting from any major methodological developments. In the past, such major methodological revisions would also have been incorporated in the historic backdata estimates [back to year 1995] published at the same time.).

004. Salaire moyen brut annuel (en €) pour l'année de référence

[40 283]

[] NA

Commentaires Year 2019 is latest data available

005. Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1er janvier de l'année de référence +1

[]

Autorisation de décimales : 5

[X] NAP

Commentaires

A1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : 1.1. Taken from Table 1 of Population and Migration Estimates April 2020 release of 20 August 2020, please see <https://www.cso.ie/en/releasesandpublications/er/pme/populationandmigrationestimatesapril2020/>
2. and 3.

<https://www.cso.ie/en/media/csoie/releasespublications/documents/er/populationandmigrationestimates/2020/PME2020TBL1.xlsx>

3. Taken from Table A of the National Income and Expenditure 2020 publication (NIE 2020) of Thurs 15 July 2021

<https://www.cso.ie/en/media/csoie/releasespublications/documents/ep/nationalincomeandexpenditureannualresults/2020/P-NIE2020ATBLA.xlsx>

The 3rd block of data in NIE 2020 Table A shows data Per head of population. GDP at Current Market Prices for reference year 2020 per NIE2020 = €372,869 million. Population 2020 = 4,977,400. The National Income and Expenditure data are subject to potential revision each year (i.e. please note that Ireland does not operate a five-year benchmark revisions policy unlike certain other EU Member States and other countries internationally. It is CSO Ireland policy to incorporate all revisions and updates to the annual national accounts on an annual basis, whenever a new series of annual results are being published. This applies both to routine changes involving the use of more final data and to the less frequent revisions resulting from any major methodological developments. In the past, such major methodological revisions would also have been incorporated in the historic backdata estimates [back to year 1995] published at the same time.).

4.4. Taken from Earnings and Labour Costs Annual 2019 release of 26 June 2020

5. <https://www.cso.ie/en/releasesandpublications/er/elca/earningsandlabourcostsannualdata2019/>

6. Data in respect of reference year 2020 are currently unavailable, those data are provisionally scheduled for publication by CSO Ireland in August 2021.

1.1.2 Données budgétaires relatives au système judiciaire



006. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux, en € (sans le budget du ministère public et sans le budget de l'aide judiciaire). Si vous ne pouvez pas distinguer le budget alloué aux tribunaux du budget alloué au ministère public et/ou de celui alloué à l'aide judiciaire, merci de vous référer à la question 7. Si vous êtes en mesure de répondre à la question 6, veuillez répondre NA à la question 7.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
TOTAL - Budget public annuel alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)	161 378 000 [] NA [] NAP	154 625 000 [] NA [] NAP
1. Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	58 078 000 [] NA [] NAP	57 555 000 [] NA [] NAP
2. Budget public annuel alloué à l'informatisation (2.1 + 2.2)	15 120 000 [] NA [] NAP	15 237 000 [] NA [] NAP
2.1 Investissements dans l'informatisation	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2 Maintenance des équipements informatiques des tribunaux	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Budget public annuel alloué aux frais de justice (frais d'expertise, d'interprètes, etc.)	4 678 000 [] NA [] NAP	4 184 000 [] NA [] NAP

4. Budget public annuel alloué aux bâtiments des tribunaux (maintenance, budget de fonctionnement)	16 556 000 [] NA [] NAP	16 595 000 [] NA [] NAP
5. Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	18 180 000 [] NA [] NAP	12 919 000 [] NA [] NAP
6. Budget public annuel alloué à la formation	325 000 [] NA [] NAP	188 000 [] NA [] NAP
7. Autres (veuillez préciser)	48 441 000 [] NA [] NAP	47 947 000 [] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble des tribunaux qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : 2. Annual public approved and implemented budget allocated to computerisation (2.1 + 2.2): The additional funding being assigned to computerisation was for the progression of a number of key projects and to meet the costs associated with the Strategic Reform Programme. One of the objectives is to fund required investment in the technology infrastructure and systems of the Courts Service.

3. Annual public approved budget allocated to justice expenses: The additional funding was cover the increased costs of demand led expenditure such as Digital Audio Recording, Interpreting & Medical Reports and Jury Minding.

5. Annual public budget allocated to investments in new (court) buildings: The increase is largely driven by an additional €10m funding that was provided in 2020 for Courthouse Capital under the Infrastructure Capital Investment Plan. 6. Annual public budget allocated to training: The implemented budget allocated (i.e outturn/spend) on training decreased around 43% (from €334,000 to €188,000) due to the travel restrictions put in place as a result of Covid-19

007. Si vous ne pouvez pas répondre à la question 6 parce que vous ne pouvez pas isoler le budget public alloué aux tribunaux du budget public alloué au ministère public et/ou de celui alloué à l'aide judiciaire, veuillez remplir uniquement la ligne adéquate dans le tableau selon votre système.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et au ministère public	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et à l'aide judiciaire	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux, au ministère public et à l'aide judiciaire	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :



=

008. Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe pour intenter une procédure devant un tribunal de droit commun :

Obligation de payer une taxe pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun ?

en matière pénale	<input type="checkbox"/> Oui, au début de la procédure <input type="checkbox"/> Oui, à un stade ultérieur <input checked="" type="checkbox"/> Non
en matière autre que pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, au début de la procédure <input type="checkbox"/> Oui, à un stade ultérieur <input type="checkbox"/> Non

S'il existe des exceptions à l'obligation de payer une telle taxe , veuillez préciser ces exceptions :

008-1. Quelle est, en quelques mots, la méthode de calcul de cette taxe :

-- Court fee amounts are prescribed for the various court jurisdictions by statutory instruments (secondary legislation) – the Court Fees Orders – promulgated by the Minister for Justice and equality with the consent of the Minister for Public Expenditure and Reform. The Court Fees Orders set out the various fees payable as listed items. The Court Fees Orders currently in force are:
S.I. No. 492/2014 - Supreme Court, Court of Appeal and High Court (Fees) Order 2014
<http://www.irishstatutebook.ie/eli/2014/si/492/made/en/pdf>
S.I. No. 23/2014 - Circuit Court (Fees) Order 2014
<http://www.irishstatutebook.ie/eli/2014/si/23/made/en/pdf>
S.I. No. 22/2014 - District Court (Fees) Order 2014
<http://www.irishstatutebook.ie/eli/2014/si/22/made/en/pdf>
Court fee amounts are calculated in a number of ways, viz. court fees may be set

- as fixed amounts payable on the issuing or lodgement of a specific document itemised in the Fees Order, e.g. the issuing of an originating document (such as a summons or petition) commencing court proceedings, or on the lodging of a document (such as an affidavit) in the proceedings
- as fixed amounts which vary by reference to the value associated with the transaction – e.g. the amount payable on issuance of civil proceedings for a liquidated (quantified) debt claim will vary depending on the band within which the value of the claim falls
- as a percentage, e.g. the court fees payable annually on the supervision of the estate of a person taken into the wardship of the court is calculated as a percentage of the net annual income of the ward of court concerned.

008-2. Montant de la taxe exigée pour engager une action en recouvrement d'une créance d'un montant de 3000€ :

- [25]
- [] NA
- [] NAP

Commentaires

009. Montant annuel des taxes perçues par l'Etat (en €) :

- [32 496 000]
- [] NA
- [] NAP

Commentaires Court Service: there was a reduction in fees received because of covid-19

012. Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire (12.1 + 12.2)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	42 207 000 [] NA [] NAP
12.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires Discrepancies: other data was not made available at this time

In "other than criminal cases" the Legal Aid Board's budgetary allocation is not divided between 'cases brought to court' and 'cases not brought to court). Any legal advice case may progress to being a legal aid case, and the Legal Aid Board does not keep a record of what specific cases never progressed beyond advice stage. While the Board provides ADR in the form of family mediation, in some cases this may be provided as part of a case which is a legal aid case which subsequently proceeds to court.

012-1. Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire (12-1.1 + 12-1.2)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	42 207 000 [] NA [] NAP
12-1.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12-1.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Si le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

=

012-2. L'aide judiciaire inclut-elle :

	L'aide judiciaire inclut:
La couverture des taxes / frais de justice	(X) Oui () Non [] NAP
L'exonération des taxes / frais de justice	(X) Oui () Non [] NAP

Commentaires

=

012-3. Les budgets de l'aide judiciaire indiqués dans les Q12 et Q12-1 incluent-ils :

	Montant calculé/estimé inclus
La couverture des taxes / frais de justice	(X) Oui () Non <input type="checkbox"/>] NAP
L'exonération des taxes / frais de justice	(X) Oui () Non <input type="checkbox"/>] NAP

Commentaires

=

013. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué au ministère public, en €.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué au ministère public, en € (dont 13.1)	44 813 000 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP	44 248 000 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP
13.1 Budget public annuel alloué à la formation du ministère public	213 000 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP	201 194 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP

Veillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement du ministère public qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : Parliament approved a budget of €44.813M for the public prosecution service for 2020. Expenditure by the prosecution service in 2020 amounted to €44.248M. The unspent amount of approved funding was surrendered at the end of the year in accordance with national public expenditure rules.

The annual budget for training is allocated by the prosecution service from within total funds allocated to it annually by Parliament. In 2020 expenditure on training initiatives amounted to €201K. This was down somewhat on previous years because of restrictions in place due to COVID-19.

=

014. Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux (réponses multiples possibles) :

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption/approbation du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la Justice	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP
Autre ministère	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP
Parlement	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP	(X) Oui () Non <input type="checkbox"/>] NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP
Cour Suprême	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/>] NAP

Conseil Supérieur de la Magistrature	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP			
Tribunaux	(X) Oui () Non <input type="checkbox"/> NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP	(X) Oui () Non <input type="checkbox"/> NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP
Organisme d'inspection	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP	(X) Oui () Non <input type="checkbox"/> NAP
Autre	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP			

Commentaire - Si « Autre ministère », et/ou « Organisme d'inspection », et/ou « Autre », veuillez préciser : Inspection Body: Comptroller and Auditor General and the Public Accounts Committee

**014-0. Quels sont les critères utilisés pour allouer les ressources financières entre les tribunaux ?
En outre, veuillez sélectionner maximum trois critères principaux d'allocation :**

	Critères utilisés	Critères principaux
Coûts budgétaires des années précédentes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Evaluation des besoins particuliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de juges/non juges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre d'affaires nouvelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre d'affaires pendantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre d'affaires terminées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NAP

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser :

014-1. Quelles instances possèdent des compétences budgétaires au sein d'un tribunal de première instance ?

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Président du tribunal et/ ou juge(s)	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP			
Directeur de l'administration du tribunal et/ou non-juges	(X) Oui () Non <input type="checkbox"/> NAP			

Organe mixte (juge(s) et non-juge(s))	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Autre	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Commentaires - Si « Autre », veuillez préciser. Si les responsabilités sont différentes selon le type/degré de juridiction, veuillez répondre à la question pour les juridictions de première instance de droit commun et décrire les différences en commentaire :

A2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Courts Service Annual Report 2019

1.1.3. Données budgétaires relatives à l'ensemble du système de justice

015-1. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué à l'ensemble du système de justice, en € (ce budget global inclut le budget du système judiciaire – voir 15-2 ainsi que d'autres éléments du système de justice – voir 15-3) :

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice, en €	2 950 122 000 [] NA [] NAP	2 897 811 000 [] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus et préciser notamment si une part importante du budget provient d'une organisation internationale. De plus, si le budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

015-2. Eléments du budget du système judiciaire (Q6, Q7, Q12, Q13)

	Inclus
Tribunaux	(X) Oui () No [] NAP
Aide judiciaire	(X) Oui () No [] NAP
Ministère public	(X) Oui () No [] NAP

Commentaires

015-3. Autres éléments budgétaires

	Inclus
Systeme pénitentiaire	(X) Oui () Non [] NAP
Service de probation	(X) Oui () Non [] NAP
Conseil supérieur de la magistrature	(X) Oui () Non [] NAP
Conseil supérieur des procureurs	() Oui () Non [X] NAP
Cour constitutionnelle	(X) Oui () Non [] NAP
Service de gestion du système judiciaire	() Oui () Non [X] NAP
Service de l'avocat d'Etat	() Oui (X) Non [] NAP
Service de l'exécution	(X) Oui () Non [] NAP
Notariat	() Oui (X) Non [] NAP
Service d'expertise légale	(X) Oui () Non [] NAP
Protection judiciaire de la jeunesse	() Oui (X) Non [] NAP
Fonctionnement du ministère de la Justice	(X) Oui () Non [] NAP
Services des demandeurs d'asile et réfugiés	(X) Oui () Non [] NAP
Service d'immigration	(X) Oui () Non [] NAP
Certains services de police (ex : transfert, enquête, sécurité des détenus)	(X) Oui () Non [] NAP
Autres	() Oui () Non [X] NAP

Si « Autres », veuillez préciser :

A3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Department of Justice

1.2 Organisation et gestion des tribunaux et des ministères publics

015-4. Veuillez décrire qui a la responsabilité de la gestion des tribunaux individuels, leurs rôles de gestion, leurs statuts et leur position dans la hiérarchie du tribunal concerné ?

- The organisation is governed by a Board chaired by the Chief Justice and comprising of 17 other members including representatives of the judiciary, the Chief Executive, Courts Service staff, the Minister for Justice and Equality, legal representative bodies, court users, business and trade unions. The Board is responsible for the determination of policy and for oversight of the implementation of policy.

The Chief Executive Officer is responsible for the management and control of staff together with the day to day operation of the Service. The Chief Executive is also the Accounting Officer and is responsible to the Oireachtas for the proper expenditure of money provided by the Exchequer for the management and administration of the Service. The Courts Service Act provides that the functions of the Chief Executive are to manage and control generally the staff, administration and business of the Service Report regularly to the board on the implementation of policy perform such functions of the Service as the Board determines are to be performed by the chief Executive perform such functions as may be conferred on him or her by the 1998 Act or by the Board

Nombre de caractères maximaux : 10 000

015-5. Veuillez décrire qui a la responsabilité de la gestion des ministères publics individuels, leurs rôles de gestion, leurs statuts et leur position dans la hiérarchie du ministère public concerné ?

- The Director of Public Prosecutions oversees the work of the DPP is independent in the performance of her functions. The Chief Prosecution Solicitor provides a solicitor service within the Office of the Director of Public Prosecutions on behalf of the Director in cases dealt with in Dublin.

For cases outside of Dublin, the State Solicitor service (32 solicitors in private practice who are employed by the DPP on a contract basis) act on behalf of the Director in Circuit Courts and occasionally in the District Courts outside of Dublin. They support private barristers working for the DPP to present the prosecution case in the Circuit Court in their respective county.

Nombre de caractères maximaux : 10 000

2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

2.1. Aide judiciaire

2.1.1 Champ d'application de l'aide judiciaire

016. L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP
Conseil juridique, ADR et autres services juridiques	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP

New node

016-1. Veuillez décrire brièvement l'organisation du système d'aide judiciaire dans votre pays à la fois avant et durant la procédure devant le tribunal :

- Other than Criminal Cases:

The Legal Aid Board will examine an application to determine if the applicant is eligible for legal advice, based on what their disposable income and assets are. The next step is to arrange an appointment with a solicitor. In most of the Legal Aid Board's law centres, there is a waiting period. The Legal Aid Board endeavours to provide each eligible applicant an appointment within four months to provide legal advice on their legal issue. For some types of disputes, the Legal Aid Board will give an appointment as soon as possible. The solicitor will usually try to resolve the dispute without going to Court, if that is possible. If the dispute cannot be resolved without going to Court – for example, if the other party has already begun legal proceedings - the solicitor will apply for a legal aid certificate which allows them to represent the client in Court.

Criminal cases:

Fees are paid to solicitors for consultations with persons detained in Garda stations in circumstances where:

- a person is detained under the provisions of the Offences against the State Act, 1939 as amended by the Offences against the State (Amendment) Act, 1998 or the Criminal Justice Act, 1984 or the Criminal Justice (Drug Trafficking) Act, 1996 or Section 50 of the Criminal Justice Act, 2007, and

- the person has a legal entitlement to consult with a solicitor, and
 - the person's means are insufficient to enable him or her to pay for such consultation
- The Garda Station Legal Advice Scheme was extended in May 2014 to include attendance of a solicitor at a formal interview between the Gardaí and the detainee. The Scheme is administered by the Legal Aid Board.

The Criminal Justice (Legal Aid) Act 1962 covers persons charged with a criminal offence. The 1962 Act is the primary legislation covering the operation of the Criminal Legal Aid Scheme and provides that free legal aid may be granted by the Courts, in certain circumstances, for the defence of any persons of insufficient means in criminal proceedings. Under the Act, the courts, through the judiciary, are responsible for the granting of legal aid. An applicant must establish to the satisfaction of the court that his or her means are insufficient to enable the applicant to pay for legal representation themselves. The court must also be satisfied that, by reason of the "gravity of the charge" or exceptional circumstances", it is essential in the interest of justice that the applicant should have legal aid. Under the Act, the grant of legal aid entitles the applicant to the services of a solicitor and, in certain circumstances, up to two counsel, in the preparation and conduct of their defence or appeal.

New node

018. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice (par exemple : honoraires d'un agent d'exécution) ?

Oui

Non

NAP

Si oui, veuillez préciser :

019. L'aide judiciaire peut-elle être allouée pour d'autres frais (différents de ceux indiqués aux questions 16 à 18, par exemple honoraires d'un conseiller technique ou expert, honoraires d'autres professionnels de la justice (notaires), frais de voyage, etc.) ?

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Allocation de l'aide judiciaire pour d'autres frais	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

2.1.2 Informations relatives à l'aide judiciaire

020. Veuillez indiquer le nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire :

	Total	Affaires portées devant les tribunaux	Affaires non portées devant les tribunaux
TOTAL	85 963 <input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	85 963 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
En matière pénale	73 611 <input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	73 611 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
En matière autre que pénale	30 874 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	12 352 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	18 522 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez préciser le cas échéant : We have data for the total criminal legal aid certificates issue, but the necessary breakdown is not available.

020-1. Veuillez indiquer les délais de la procédure pour l'octroi de l'aide judiciaire, c'est à dire la durée allant de la demande initiale d'aide judiciaire à l'approbation finale de cette demande.

	Durée en jours
Durée maximale prescrite dans la loi/règlementation	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Durée moyenne réelle	14 [] NA [] NAP
-----------------------------	-------------------------

Commentaire - Veuillez préciser si les délais prévus sont fixés dans une loi ou une autre réglementation. En outre, veuillez préciser si des délais différents sont prévus pour les affaires pénales et les affaires autres que pénales : Legal Aid Certificates for Emergency / Priority applications (including Child Abduction applications and applications under Sex Offenders Acts) are addressed within 24 hours. Legal Aid Certificates for Standard applications (including foreign applications and non urgent Central Authority cases) are addressed within 2 weeks i.e. granted, refused or further information requested



=

021. En matière pénale, les personnes n'ayant pas les moyens financiers suffisants peuvent-elles bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat?

	Assistance gratuite d'un avocat
Personnes mises en cause	(X) Oui () Non
Victimes	(X) Oui () Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : The judge grants criminal legal aid to an accused person. The Criminal Justice (Legal Aid) Act 1962 and a series of regulations made under it provide that applicants for criminal legal aid must establish to the satisfaction of the court that their means are insufficient to enable them to pay for legal representation themselves. The Court must also be satisfied that, by reason of the gravity of the charge or exceptional circumstances, it is essential in the interests of justice that the applicant should have legal aid. The Legal Aid Board provides legal advice and legal aid, i.e. representation in court, to complainants in certain cases of sexual assault.

1. Legal advice service

Legal advice is available to a complainant in a prosecution for certain sexual offences who wish to seek advice about the matter.

2. Legal aid service

Legal aid is available to a complainant in certain sexual assault cases where the prior sexual history of the complainant is being raised by a person accused of one or more of the following offences;

- A rape offence.
- Aggravated sexual assault.
- Aiding, abetting, counselling and procuring aggravated sexual assault.
- Aiding, abetting, counselling or procuring attempted aggravated sexual assault.
- Incitement to aggravated sexual assault.
- Conspiring to commit any of the foregoing offences.

In addition to the above since the 30th of May 2018 Legal Aid is available where an application for the release of counselling records is being made under section 19A of the Criminal Evidence Act 1992.

022. En matière pénale, ont-elles le libre choix de l'avocat dans le cadre de l'aide judiciaire?

	libre choix de l'avocat
Personnes mises en cause	(X) Oui () Non [] NAP
Victimes	(X) Oui () Non [] NAP

Commentaires

023-0. Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et/ou des biens (patrimoine) du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire complète ou partielle ?

Oui

Non

Commentaires - Veuillez préciser si d'autres critères sont pris en compte pour l'octroi de l'aide judiciaire et veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : There are no concepts of "full" and "partial" legal aid in civil cases in Ireland. A person is either legally aided or not. In completing the above we have equated "full" legal aid with "minimum legal aid contribution" (i.e. a person will only have to pay the minimum contributions of €30 for advice and €130 for aid).

In criminal cases legal aid is awarded at the discretion of the judge. In criminal cases legal aid is awarded at the discretion of the Judge. The granting of legal aid is subject to the applicant satisfying the court of two criteria. The applicant for legal aid must establish to the satisfaction of the court that:

(1)their means are insufficient to enable them to pay for legal aid themselves. This is purely a discretionary matter for each court and is not governed by any financial eligibility guidelines. (2)by reason of the "gravity of the charge" or "exceptional circumstances" it is essential in the interests of justice that the applicant should have legal aid.

023. Si oui veuillez indiquer ci-dessous:

	Montant du revenu annuel (pour une personne), (en €)	Valeur des biens (patrimoine) (pour une personne), (en €)
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière pénale	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière autre que pénale	18 000 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	100 000 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière pénale	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière autre que pénale	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

024. Est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien-fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice ou lorsque l'action n'a aucune chance d'aboutir) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez expliquer les critères concrets pour refuser l'aide judiciaire : See explanation in General Comments

025. La décision d'accorder ou de refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :

le(s) juge(s) en charge de l'affaire principale

un autre juge ou fonctionnaire

une instance extérieure au tribunal

plusieurs autorités (tribunal et organe externe)

Commentaires In criminal cases, the Judge decides to grant or refuse legal aid. " An Authority External to the Court" - Legal Aid in other than

criminal cases is provided by the Legal Aid Board, a statutory body established by the Parliament whose members are appointed by the Minister for Justice and Equality. The decision to grant or refuse legal aid is taken in the first instance by staff of the Board. This may be appealed to a committee consisting of non-executive members of the Board

026. Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux personnes physiques (cela ne concerne pas les entreprises ou autres personnes morales) de financer une action en justice ?

Oui

Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez donner des indications sur le développement actuel de ce type d'assurance dans votre pays; s'agit-il d'un phénomène en progression ? A market for private legal insurance is in operation in Ireland

027. La décision judiciaire peut-elle préciser la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :

	La décision judiciaire précise le partage des frais de justice
en matière pénale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
en matière autre que pénale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaire - Si vous répondez par la négative, veuillez spécifier comment les frais de justice sont distribués :

B1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : <https://www.legalaidboard.ie/en/about-the-board/press-publications/annual-reports/>
<https://www.legalaidboard.ie/en/our-services/legal-aid-services/do-i-qualify-/financial-eligibility-contributions.html>

2.2. Usagers des tribunaux et victimes

2.2.1 Droits des usagers et victimes

028. Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: ministère de la Justice, Conseil supérieur de la magistrature, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement :

	Oui, adresse(s) internet :	Non
Aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/> Irishstatutebook.ie	<input type="checkbox"/>
A la jurisprudence des juridictions supérieures	<input checked="" type="checkbox"/> Courts.ie, Bailli.org, irlil.org, ucc.ie/academic/law/irishlaw/, ucc.ie/academic/law/irlil/index.php, irish-law.com	<input type="checkbox"/>

A des informations sur le système judiciaire (organisation des tribunaux, procédures judiciaires, etc.)	(X) Courts.ie, Citizensinformation.ie	()
A d'autres documents (par exemple formulaires, formulaires téléchargeables, formulaires à remplir en ligne etc.)	(X) Courts.ie	()

Commentaire - Veuillez préciser quels documents et informations sont inclus dans « A d'autres documents » : Court Forms and downloadable forms.

029. Votre système prévoit-il une obligation d'informer les parties concernant les délais prévisibles de leur procédure judiciaire ?

- () Oui, toujours
- (X) Non
- () Oui, seulement dans quelques situations particulières

Commentaire - Si « Oui, seulement dans quelques situations particulières », veuillez préciser :

030. Existe-t-il un système d'information public et gratuit pour informer et faciliter l'accès à la justice ?

	Système d'information
Général pour les citoyens	<input checked="" type="checkbox"/> Information en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Discussion interactive <input checked="" type="checkbox"/> En personne (accès physique sur place) <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Non
Spécifique pour les victimes d'infractions	<input checked="" type="checkbox"/> Information en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Discussion interactive <input checked="" type="checkbox"/> En personne (accès physique sur place) <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Non
Spécifique pour les mineurs (adapté aux enfants)	<input type="checkbox"/> Information en ligne <input type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Discussion interactive <input type="checkbox"/> En personne (accès physique sur place) <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaire - Veuillez fournir plus d'informations concernant ces systèmes. En outre, veuillez préciser comment cette assistance est fournie : Court Service website and court offices and other organisations such as Free Legal Aid Centres provide information on the courts system. There are also organisations such as Crime Victim Helpline that provide specific support for victims of offences.

031. Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables aux catégories de personnes vulnérables suivantes, au cours des procédures judiciaires ?

	Dispositif d'information	Modalités particulières pour les auditions	Autres modalités particulières
Victimes de violence sexuelle / viol	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Victimes du terrorisme	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Mineurs (témoins ou victimes)	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Victimes de violence domestique	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Minorités ethniques	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Personnes en situation de handicap	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Délinquants mineurs	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Autres (par exemple, les victimes de la traite des êtres humains, mariage forcé, mutilation sexuelle)	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaire - Si « Autres personnes vulnérables » et/ou « Autres modalités particulières », veuillez préciser :

031-0. Si des modalités particulières existent au regard des mineurs, quels sont les dispositifs, instruments, installations, pratiques visant à les protéger lorsqu'ils participent à une procédure judiciaire ?

Préparation spéciale et adaptée aux mineurs pour la participation au procès/ poursuite judiciaire (expliquer la procédure d'une manière adaptée aux mineurs)

Salle spéciale dans le tribunal conçue pour les audiences adaptées aux mineurs

Personne/équipe spéciale de professionnels qualifiés (par exemple psychologues) pour accompagner le mineur tout au long de la procédure

Des moyens spécifiques pour communiquer et expliquer la signification des décisions de justice

Structures interinstitutionnelles/multidisciplinaires telles que les "Maisons d'enfants"

Autre, veuillez préciser

NAP

Commentaire

031-1. Quels sont les principaux critères pour qu'un mineur puisse engager une procédure, prendre des mesures procédurales en son nom propre ou être témoin ?

Procédure civile	Procédure pénale
------------------	------------------

Capacité d'engager une procédure et de prendre d'autres mesures procédurales en son nom propre	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment] <input type="checkbox"/> Exceptions au seuil <input type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment] <input type="checkbox"/> Exceptions au seuil <input type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Être témoin	<input checked="" type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment]None <input type="checkbox"/> Exceptions au seuil <input checked="" type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment]None <input type="checkbox"/> Exceptions au seuil <input checked="" type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si vous avez sélectionné les réponses « Exceptions au seuil » et « Autre », veuillez apporter des précisions. Si votre système fait une distinction entre la pleine capacité et la capacité limitée d'ester en justice, veuillez décrire la base de cette différenciation (âge, capacité de discernement, type d'action, type d'affaires, autre). A minor can be a witness in civil or criminal proceedings. If they are under the age of 14 they are not required to give evidence under oath. The Court must be satisfied that the minor is capable of giving evidence.

031-2. Si un mineur ne peut pas mener une procédure en son nom propre, qui peut le représenter au cours de la procédure judiciaire ?

	Procédure civile	Procédure pénale
Parent/ tuteur légal	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, toujours <input type="checkbox"/> Oui, sauf dans certaines situations spécifiques <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui, toujours <input type="checkbox"/> Oui, sauf dans certaines situations spécifiques <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Autre représentant (à la place des parents/ tuteur légal)	<input type="checkbox"/> Services d'aide sociale ou autre institution publique <input type="checkbox"/> Professionnel du droit <input type="checkbox"/> Associations pour la protection des mineurs <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Services d'aide sociale ou autre institution publique <input type="checkbox"/> Professionnel du droit <input type="checkbox"/> Associations pour la protection des mineurs <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaire

031-3. Quels sont les différents critères de responsabilité pénale des mineurs ? (réponses multiples possibles)

- Seuil(s) d'âge
- Capacité de discernement
- Autres critères

Commentaire

031-3-1. Quels sont les seuils d'âge pour la responsabilité pénale des mineurs ?

Responsabilité pénale entraînant une peine non privative de liberté (par ex. mesures éducatives)

[12]

[] NA

[] NAP

Responsabilité pénale entraînant une peine privative de liberté

[12]

[] NA

[] NAP

Commentaire - Veuillez décrire brièvement la particularité de votre système. Pourriez-vous préciser si la possibilité d'atténuation s'applique aux peines prononcées et comment : The youngest age a child can be detained is 12 except for cases of murder, manslaughter, rape or sexual assault when the youngest age is 10.

032. Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

() Oui, mais seulement si l'auteur est inconnu

() Oui, mais seulement si l'indemnisation ne peut pas être obtenue de la part de l'auteur

(X) Oui, toujours

() Non

Commentaire

032-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est-elle allouée ?

() Pour tous les types d'infractions

(X) Pour certains types d'infractions

[] NAP

Commentaire - Veuillez préciser : Criminal Injuries Compensation Tribunal considers applications from people who suffer a personal injury or death as a result of a crime of violence

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

032-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est-elle allouée ?

() Pour tous les types d'infractions

(X) Pour certains types d'infractions

[] NAP

Commentaire - Veuillez préciser : Criminal Injuries Compensation Tribunal considers applications from people who suffer a personal injury or death as a result of a crime of violence

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

(X) Oui

() Non

032-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est-elle allouée ?

- Pour tous les types d'infractions
 Pour certains types d'infractions

[] NAP

Commentaire - Veuillez préciser : Criminal Injuries Compensation Tribunal considers applications from people who suffer a personal injury or death as a result of a crime of violence

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

- Oui
 Non

Commentaires

034. Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts octroyés aux victimes par les juridictions ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez illustrer avec des données disponibles concernant le taux de recouvrement, le nom des études, la fréquence des études et l'organe responsable :

035. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance) ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Please see Chapter 12 of the Guidelines for Prosecutors (5th edition, 2019), in particular paragraph 12.21.

035-1. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des mineurs victimes (protection et assistance) ?

- Oui
 Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser : Section 13 of the Criminal Evidence Act 1992 as amended provides that in proceedings relating to a "relevant offence" a minor (other than the accused) may give evidence by live television link (unless the judge sees good reason not to). A "relevant offence" can include for example, sexual offences or offences related to violence or threats of violence. Where a minor giving evidence is the victim of an offence that is not a "relevant offence," the judge may allow the victim to give evidence by live television link. Where a minor is giving evidence by way of live television link, the judge may, on the application of the prosecution or the accused, require that the questions posed should be asked through an intermediary. Such an intermediary shall be appointed by the court. In proceedings that relate to a "relevant offence," where a minor is giving evidence other than by way of live television link, the judge may, on the application of the prosecution or the accused, direct that a screen or other similar device be positioned in an appropriate place, so as to prevent the witness from seeing the accused when giving evidence. Please see Chapter 12 of the Guidelines for Prosecutors (5th edition, 2019), paragraphs 12.29 to 12.33

036. Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une

affaire ? Veuillez vérifier la cohérence de votre réponse avec celle de la question 105 qui traite de la possibilité pour un procureur de « classer une affaire sans suite, sans avoir besoin d’obtenir une décision d’un juge ».

(X) Oui

() Non

[] NAP

Commentaire - Le cas échéant, veuillez préciser : Please see paragraphs 12.15 to 12.19 of the Guidelines for Prosecutors (5th edition, 2019).

037. Existe-t-il un système d’indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

	Nombre de demandes d’indemnisation	Nombre de condamnations	Montant total (in €)
Total	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Durée excessive de la procédure	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Non-exécution des décisions de justice	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Arrestation injustifiée	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Condamnation injustifiée	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Autre	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaire - Le cas échéant, veuillez fournir des renseignements concernant la procédure d’indemnisation et la méthode de calcul du montant de l’indemnisation (par exemple, le tarif journalier pour une arrestation ou une condamnation injustifiée) :

2.2.2. Confiance et satisfaction des citoyens dans leur système de justice

038. Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes pour mesurer la confiance dans la justice et le degré de satisfaction par rapport au service rendu ?

	Au niveau national	Au niveau des tribunaux
Enquêtes auprès des juges	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc
Enquêtes auprès du personnel des tribunaux	[] Annuelle [X] Autre type de fréquence [] Ad hoc	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc

Enquêtes auprès des procureurs	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des avocats	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès d'autres professionnels	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des parties	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès d'autres usagers des tribunaux (par exemple jurés, témoins, experts, interprètes, représentants des agences gouvernementales, ONG)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des victimes	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des mineurs	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès du public	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Autre(s) enquête(s) non mentionnée(s)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc

Commentaire - Veuillez indiquer les références et les liens vers les enquêtes de satisfaction citées :

039. Existe-t-il des statistiques hommes/femmes concernant les usagers des tribunaux, les personnes qui saisissent le tribunal, les victimes, les auteurs d'infractions etc. ?

() Oui, veuillez préciser :

(X) Non

Commentaire - Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

040. Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte concernant le fonctionnement du système judiciaire ? (par exemple le traitement d'une affaire par un juge ou la

durée d'une procédure)

() Oui

(X) Non

Commentaires

041. Si oui veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Autorité compétente pour traiter de la plainte	Existence d'un délai pour cette autorité pour traiter la plainte
Tribunal concerné	() Oui () Non	() Oui () Non
Instance supérieure	() Oui () Non	() Oui () Non
Ministère de la Justice	() Oui () Non	() Oui () Non
Conseil supérieur de la magistrature	() Oui () Non	() Oui () Non
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	() Oui () Non	() Oui () Non

Commentaires

041-1. Si oui, veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Nombre de plaintes	Montant des indemnisations accordées
Tribunal concerné	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP
Instance supérieure	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP
Ministère de la Justice	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP
Conseil supérieur de la magistrature	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP

Commentaires - Si possible, veuillez donner des informations sur l'efficacité de cette procédure de plainte et veuillez indiquer tout commentaire utile :

3. Organisation des tribunaux

3.1. Tribunaux

3.1.1 Nombre de tribunaux



042. Nombre de tribunaux - entités juridiques.

	Nombre de tribunaux
Nombre total des tribunaux - entités juridiques (1 + 2)	7 [] NA [] NAP
1. Nombre total des tribunaux de droit commun - entités juridiques (1.1 + 1.2 + 1.3)	5 [] NA [] NAP
1.1 Tribunaux de droit commun de 1ère instance - entités juridiques	3 [] NA [] NAP
1.2 Tribunaux de droit commun de deuxième instance - entités juridiques	2 [] NA [] NAP
1.3 Tribunaux de droit commun de la plus haute instance - entités juridiques	[] NA [X] NAP
2. Nombre total des tribunaux spécialisés - entité juridiques	2 [] NA [] NAP

Commentaires

043. Nombre de tribunaux spécialisés - entités juridiques.

	Première instance	Instances supérieures
Nombre total des tribunaux spécialisés - entités juridiques	2 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux commerciaux (à l'exclusion des tribunaux de faillites)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux des faillites	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux du travail	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux des affaires familiales	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux des affaires locatives (tribunaux des baux)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux de l'exécution des sanctions pénales	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Tribunaux en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé ou la corruption	2 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP

Tribunaux en matière de contentieux de l'Internet	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux administratifs	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux des assurances et/ou de la sécurité sociale	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux militaires	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux pour enfants	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Autres tribunaux spécialisés	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « Autres tribunaux spécialisés », veuillez donner des précisions :

044. Nombre de tribunaux - implantations géographiques.

	Nombre de tribunaux (implantations géographiques)
Tribunaux de première instance - implantations géographiques (sont incluses ici les juridictions de droit commun de première instance et les juridictions spécialisées de première instance)	93 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Tous les tribunaux - implantations géographiques (ce chiffre inclut les tribunaux de droit commun de 1ère instance, les tribunaux spécialisés de 1ère instance, tous les tribunaux de seconde instance et cours d'appels et toutes les cours suprêmes)	95 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

=

045. Nombre de tribunaux de 1ère instance (implantations géographiques) compétents pour une affaire concernant :

	Nombre de tribunaux
Une petite créance	92 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Le licenciement	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Le vol avec violence	91 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Faillite

27

NA

NAP

Commentaires

045-1. Votre définition d'une petite créance est elle similaire à celle fournie dans la Note explicative ?

Oui

Non

Commentaire - Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser votre définition d'une petite créance :

045-2. Veuillez indiquer le montant en € d'une petite créance :

[2 000]

Commentaires

C. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : courts.ie

3.2. Personnel des tribunaux

3.2.1 Juges et personnels non-juges

046. Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (si possible au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées.)

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de juges professionnels (1 + 2 + 3)	163 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	99 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	64 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre de juges professionnels de première instance	138 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	85 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	53 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Nombre de juges professionnels dans les cours d'appel (2ème instance)	16 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	8 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	8 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Nombre de juges professionnels dans les Cours suprêmes	9 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	6 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	3 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : Number of first instance professional judges refers to ordinary judges of the District Court, ordinary and specialist judges of the circuit court and ordinary judges of the High Court - including Court Presidents.



=

046-1-1. Votre système autorise-t-il le travail à temps partiel pour les juges avec une rémunération proportionnellement réduite ?

- Oui
- Non

Commentaires

046-1-2. Si oui, veuillez préciser dans quelle situation le travail à temps partiel peut être accordé (réponses multiples possibles) :

- Garde d'enfants
- Soins aux personnes âgées
- A des fins de retraite anticipée
- Autre raison, veuillez préciser
- Sans raison

Commentaires

046-1-3. Si oui, quel est le pourcentage de juges travaillant à temps partiel (en relation avec le nombre total de juges) ?

	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Total (1 + 2 + 3) (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. En première instance (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. En deuxième instance (cours d'appel) (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Au niveau des Cours suprêmes (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

046-1-4. Quel est le pourcentage de temps de travail d'un juge exerçant à temps partiel comparé à un juge exerçant à temps plein ?

- Moins de 50 %
- 50 – 60%
- 60 - 80%
- Plus de 80 %
- NA

Commentaires

=

046-2. Nombre de juges (ETP) par type d'affaires:

	Total	Civiles et/ou commerciales	Pénales	Administratives	Autres
Nombre total de juges	163 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Première instance	138 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Deuxième instance	16 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Cours suprêmes	9 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Si « Autres », veuillez expliquer quels types d'affaires : Judges deal with both criminal and civil and commercial proceedings. Number of Judges would be the same across all headings (except administrative as already explained) - Court Service

=

047. Nombre de présidents de tribunaux (juges professionnels).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de président(e)s de juridictions (1 + 2 + 3)	5 [] NA [] NAP	3 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP
1. Nombre de président(e)s de tribunaux de première instance	3 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP	2 [] NA [] NAP
2. Nombre de président(e)s de cours d'appel (2ème instance)	1 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
3. Nombre de président(s) de cours suprêmes	1 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires

048. Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tels (si possible, au 31 décembre de l'année de référence).

	Donnée
Donnée brute	[] NA [X] NAP

Donnée en équivalent temps plein	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
----------------------------------	--

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation de la réponse à cette question :

048-1. Ces juges professionnels siégeant occasionnellement traitent-ils une partie importante des affaires ?

Oui Si oui, veuillez apporter des précisions quant aux types d'affaires et une estimation en pourcentage.

.....

Non

NAP

Commentaires

049. Nombre de juges non professionnels, non rémunérés, percevant, le cas échéant, un simple défraiement (si possible, au 31 décembre de l'année de référence) (y compris les "lay judges" ou juges consulaires ; mais les arbitres ou les jurés sont exclus de cette donnée).

	Donnée
Donnée brute	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Donnée en équivalent temps plein	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

049-1. Si de tels juges non professionnels existent en première instance dans votre pays, veuillez préciser pour quels types d'affaires :

	Oui	Non	Echevinage
Affaires pénales (infractions graves)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires pénales (infractions mineures)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires familiales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires de droit du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires de droit social	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires commerciales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affaires de faillite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre affaires civiles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NAP

Commentaire - Si « Autres affaires civiles », veuillez préciser :

050. Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?

Oui

Non

Commentaires

050-1. Si oui, pour quel(s) type(s) d'affaire(s) ?

Affaires pénales

Affaires autres que pénales

Commentaires

051. Veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence ?

[]

NA

NAP

Commentaires

=

052. Nombre de personnel non-juge travaillant dans les tribunaux (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	1 089 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	438 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	651 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Rechtspfleger (ou organes équivalents) chargés de tâches juridictionnelles ou para-juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours.	25 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	14 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	11 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Personnels non-juges chargés d'assister les juges à l'instar des greffiers (préparation des dossiers, assistance à l'audience, aide à la préparation de la décision)	816 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	302 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	514 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des ressources humaines, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation)	247 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	121 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	126 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

4. Personnels techniques	1 [] NA [] NAP	1 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
5. Autres personnels non juges	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Si « Autres personnels non-juges », veuillez préciser :

052-1. Nombre de personnel non-juge par instance (si possible, au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Total de personnel non- juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3)	1 089 [] NA [] NAP	438 [] NA [] NAP	651 [] NA [] NAP
1. Total de personnel non- juge auprès des tribunaux de première instance	756 [] NA [] NAP	268 [] NA [] NAP	488 [] NA [] NAP
2.Total de personnel non- juge auprès des cours d'appel (2ème instance)	31 [] NA [] NAP	17 [] NA [] NAP	14 [] NA [] NAP
3.Total de personnel non- juge auprès des cours suprêmes	29 [] NA [] NAP	17 [] NA [] NAP	12 [] NA [] NAP

Commentaires The total non-Judge staff working in the courts includes staff of the Office of the CEO, Corporate Services staff, Strategy and Reform staff, ICT staff, Regions & C&D Operations, Superior Court Operations staff, as well as quasi-judicial and technical staff. These staff members work throughout the system, and not just in one of the district, circuit, high or supreme courts.

=

053. S'il existe dans votre système judiciaire la fonction de Rechtspfleger (ou organes équivalents), chargés de tâches juridictionnelles ou para-juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours veuillez préciser dans quels domaines ils interviennent :

- Pour l'aide judiciaire
- En matière familiale
- Pour les ordres de paiement
- Pour les affaires liées aux registres (affaires liées au registre foncier et/ou au registre du commerce)
- Exécution des affaires civiles
- Exécution des affaires pénales
- Pour les affaires non contentieuses
- Autres types d'affaires non mentionnés (veuillez préciser en commentaire)
- NAP

Commentaires - Veuillez brièvement décrire leur statut et leurs fonctions :

054. Les tribunaux ont-ils délégué certains services relevant de leur responsabilité à un service externe ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

054-1. Si oui, veuillez préciser quels services ont été externalisés :

[X] la maintenance informatique

[] la formation du personnel

[X] la sécurité

[X] les archives

[X] le nettoyage

[X] autres types de services (veuillez préciser) :

Commentaires

C1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Department of Justice, Courts Service

3.3. Ministère public

3.3.1. Procureurs et personnel

055. Nombre de procureurs (au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes effectivement occupés, auprès de tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de procureurs (1 + 2 + 3)	128 [] NA [] NAP	50 [] NA [] NAP	78 [] NA [] NAP
1. Nombre de procureurs auprès des tribunaux de première instance	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2. Nombre de procureurs auprès des cours d'appel (2ème instance)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
3. Nombre de procureurs auprès des cours suprêmes	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : Our court going staff number at the 31st December 2020 is 128 - (50 male / 78 female). This figure includes our Prosecutors and Technical staff - Legal Executive. It also includes

1 Trainee Solicitor. In our Office our Technical Staff and Trainee Solicitors are court going staff and manage the running of a prosecution at trial in the same manner as some of our Prosecutors. In relation to the increase in staff resources for the ODPP, and the context for same, please see the forewords of our Annual Report 2020 and our Annual Report 2019 available at <https://www.dppireland.ie/publication-category/annual-reports/>.

=

055-1-1. Votre système autorise-t-il le travail à temps partiel pour les procureurs avec une rémunération proportionnellement réduite ?

- Oui
- Non

Commentaires

055-1-2. Si oui, veuillez préciser dans quelle situation le travail à temps partiel peut être accordé (réponses multiples possibles) :

- Garde d'enfants
- Soins aux personnes âgées
- A des fins de retraite anticipée
- Autre raison, veuillez préciser
- Sans raison

Commentaires

055-1-3. Si oui, quel est le pourcentage de procureurs travaillant à temps partiel (en relation avec le nombre total de procureurs) ?

	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Total (1 + 2 + 3) (%)	8 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	2 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	6 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. En première instance (%)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
2. En deuxième instance (cours d'appel) (%)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
3. Au niveau des Cours suprêmes (%)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

055-1-4. Quel est le pourcentage de temps de travail d'un procureur exerçant à temps partiel comparé à un procureur exerçant à temps plein ?

- Moins de 50 %
- 50 - 60%
- 60 - 80%

Plus de 80 %

NA

NAP

Commentaires

056. Nombre de chefs des ministères publics.

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de chefs de ministères publics (1 + 2 + 3)	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre de chefs de ministères publics auprès de tribunaux de première instance	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
2. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours d'appel (2ème instance)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
3. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours suprêmes	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus : Please see Guidelines for Prosecutors (5th edition, 2019), paragraphs 2.4 to 2.10.

057. D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser leurs titres et fonctions : Please see Guidelines for Prosecutors (5th edition, 2019), paragraphs 1.5 and 2.13 to 2.15.

057-1. Veuillez préciser leur nombre (en équivalent temps plein) :

[]

NA

059. Si oui, est-ce que leur nombre est inclus dans le nombre de procureurs que vous avez indiqué à la question 55 ?

Oui

Non

NAP

Commentaires

059-1. Les parquets disposent-ils de procureurs spécifiquement formés en matière de violence domestique et violence sexuelle ?

-

Violence domestique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Oui spécifiquement à l'égard des mineurs victimes <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Violence sexuelle	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Oui spécifiquement à l'égard des mineurs victimes <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser : The Sexual Offences Unit is a developing specialist unit in the ODPP. Phase one was commenced in April 2021. The SOU carries out both Directing Division and Solicitors Division functions in respect of sexual offences. The Office of the DPP has a Victims Unit and a cross functional group in the Office of the DPP focuses on domestic violence.

=

060. Nombre de personnel (non-procureurs) rattaché au ministère public, si possible au 31 décembre de l'année de référence et sans le nombre de personnels non-juges, v. question 52 (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement pourvus).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public	90 [] NA	32 [] NA	58 [] NA

Commentaires

C2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Internal information – Human Resources Section, Office of the DPP

3.4. Parité hommes/femmes

3.4.1 Dispositions particulières pour faciliter la parité

061-2. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de recrutement :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	()	(X)
des procureurs	()	(X)
du personnel non-juge	()	(X)

des avocats	()	(X)
des notaires	()	(X)
des agents d'exécution	()	(X)

[] NA

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

061-3. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de promotion :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	()	(X)
des procureurs	()	(X)
du personnel non-juge	()	(X)
des avocats	()	(X)
des notaires	()	(X)
des agents d'exécution	()	(X)

Commentaire - Si la situation a changé depuis l'année de référence, ou bien si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

=

061-3-1. . Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre de la procédure de désignation des :

	Oui / Non
Présidents des tribunaux	() Oui Si « oui », veuillez préciser :[Comment] (X) Non
Chefs des ministères publics	(X) Oui Si « oui », veuillez préciser :[Comment]See comment () Non

Commentaires

3.4.2 Au niveau national

061-5. Votre pays dispose-t-il d'un document général (par exemple une politique/ stratégie/ un plan d'action/ programme) sur la parité hommes/femmes qui s'applique spécifiquement au

systeme judiciaire?

() Oui

(X) Non

Commentaire - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaire. Pouvez-vous indiquer les références ou le lien internet pour accéder à ce(s) document(s) , ou nous le/les adresser/ télécharger ?

061-6. Existe-il au niveau national une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances) / une institution spécialement chargée des questions d'égalité hommes/femmes dans le système de justice concernant :

	Oui, veuillez préciser	Non
Le recrutement des juges	()	(X)
La promotion des juges	()	(X)
Le recrutement des procureurs	()	(X)
La promotion des procureurs	()	(X)
Le recrutement du personnel non-juge	()	(X)
La promotion du personnel non-juge	()	(X)

Commentaires - Si cela concerne une autre situation que celle du recrutement ou de la promotion, veuillez préciser. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaire :

061-6-1. Veuillez préciser le texte qui met en place cette personne/institution :

(titre, date, nature du texte)

[X] NAP

061-6-2. Veuillez préciser le statut de cette personne/institution :

(par ex. indépendante, rattachée au ministère de la Justice, à un Conseil supérieur de la magistrature ou équivalent ou à un organisme interministériel spécialement dédié à l'égalité hommes/femmes)

[X] NAP

061-6-3. Veuillez préciser si cette personne/institution a une fonction d'information et de consultation ou si ses avis ou décisions ont des conséquences juridiques :

(par ex. bloquer une décision, ouvrir un droit à recours)

3.4.3 Au niveau des tribunaux/des services du ministère public

061-7. Existe-t-il, au niveau des tribunaux ou des services du ministère public une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances)/institution spécialement chargée de veiller au respect de l'égalité hommes/femmes concernant l'organisation du travail judiciaire :

	Oui	Non
dans les tribunaux (juges)	()	(X)
dans les services du ministère public (procureurs)	()	(X)
pour le personnel non-juge des tribunaux	()	(X)

Commentaires - Veuillez apporter des détails sur cette personne/institution, notamment ses titres/ses fonctions :

061-8. La féminisation de certaines fonctions - si elle existe dans votre pays – au sein des tribunaux ou des ministère public a-t-elle conduit à des modifications concrètes dans l'organisation du travail dans les domaines suivants :

	Oui	Non
Affectation dans les différents postes	()	(X)
Répartition de la charge de travail	()	(X)
Horaires de travail	()	(X)
Modalités du télé-travail et présence dans les locaux de travail	()	(X)
Remplacement des personnes absentes	()	(X)
Organisation des audiences	()	(X)
Autres	()	(X)

Commentaires -Si « Autres », veuillez préciser. Pouvez-vous également donner des exemples concrets dans les différentes hypothèses évoquées ? Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires.

061-9. Pour améliorer la parité dans l'accès aux différentes professions judiciaires et l'égalité dans la promotion ou dans l'accès aux fonctions de responsabilité, quelles sont, dans votre pays :

les mesures déjà mises en œuvre (veuillez préciser) :

les mesures prévues (veuillez préciser) :

Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires

NAP

061-10. Existe-t-il des études d'évaluation ou des rapports officiels concernant les principales causes d'éventuelles inégalités en matière de :

- Procédures de recrutement, veuillez préciser:
- Nomination au poste de président de juridiction, veuillez préciser:
- Nomination au poste de chef de ministère public, veuillez préciser:
- Procédures de promotion et l'accès aux postes de responsabilité, veuillez préciser:
- Autres études, veuillez préciser:

NAP

Commentaire - Veuillez préciser également les documents de référence :

3.5 Utilisation des technologies informatique dans les tribunaux

3.5.1 Politiques générales en matière de technologie informatique dans le système judiciaire

062-1. Principes de base et modèles utilisés dans la définition des politiques et stratégies relatives aux technologies informatiques

	Organisation
Politiques et stratégies informatiques	<input type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau national par une institution <input type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input checked="" type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau de l'unité/ partie prenante <input type="checkbox"/> Autre
Gouvernance informatique	<input type="checkbox"/> Gouvernance au niveau national par une institution <input type="checkbox"/> Gouvernance au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input checked="" type="checkbox"/> Organisées au niveau de l'unité/partie prenante <input type="checkbox"/> Autre

065-1. Dans le cas où il existe une structure nationale qui est en charge de la politique et de la gouvernance stratégique concernant la modernisation du système judiciaire (en s'appuyant, notamment, sur l'informatique) quelle est la composition de cette structure ?

personnels administratifs, techniques et scientifiques seulement

équipes mixtes comprenant des personnels judiciaires (juges/procureurs/etc.) et des personnels administratifs/techniques/scientifiques

autres (préciser en commentaire)

Commentaires - (veuillez préciser si d'autres approches de modernisation ont été mises en œuvre)

065-2. Quel est le modèle d'organisation majoritairement retenu pour mener des projets structurels informatiques dans les tribunaux et la gestion des applications (maintenance, évolution) ?

	Conduite des nouveaux projets	Gestion des applications
Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un prestataire externe	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autres approches (prestation externe uniquement – préciser en commentaire)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires - veuillez apporter des précisions également en cas d' « autres approches »

065-4. Avez-vous mesuré l'impact résultant de la mise en œuvre d'une ou de plusieurs des composantes de votre nouveau système d'information ?

Oui

Non

065-4-1. Si oui, avez-vous mesuré l'impact sur (multiples réponses possibles) :

les processus opérationnels

la charge de travail

les ressources humaines

les coûts

autres, veuillez préciser
The reduction was measured and saw 2,411 remote courts take place, an increase from zero the previous year and 13,326 video links to Irish prisons increased from 3,798 in 2019.

Commentaires (veuillez donner des exemples d'impact) Other: The reduction was measured and saw 2,411 remote courts take place, an increase from zero the previous year and 13,326 video links to Irish prisons increased from 3,798 in 2019.

3.5.2 Sécurité du système d'information des tribunaux et protection des données à caractère personnel

065-5. Existe-t-il des audits indépendants ou autres mécanismes qui contribuent à la politique globale de sécurité concernant le système d'information judiciaire ?

Oui

Non

Commentaires (précisez notamment si des cadres nationaux de sécurité informatique existent) An Information Security Committee is in place. An Information Security policy has been issued with a view to enhancing this to include the judiciary.

065-6. Une législation assure-t-elle la protection des données à caractère personnel traitées par les tribunaux ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser notamment : l'existence d'autorités spécifiquement en charge de la protection des données à caractère personnel ; l'étendue des droits conférés aux citoyens dans le cadre spécifique des logiciels utilisés par les tribunaux ; l'existence de contrôles ou de limitations par la loi en ce qui concerne le partage des bases de données traitées par les tribunaux avec d'autres administrations (police, etc.) The Data Protection Commissioner and a designated Judge act as Data Protection Commissioners for data under the control of the Courts.

3.5.3 Bases de données centralisées d'aide à la décision

062-4. Existe-t-il une base de données nationale centralisée des décisions de justice (jurisprudence, etc.) ?

Oui

No

Commentaires

062-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Pour les décisions de 1ère instance	Pour les décisions de 2ème instance	Pour les décisions de 3ème instance	Lien vers la jurisprudence CEDH	Données anonymisées	Base de données de jurisprudence disponible gratuitement en ligne	Ouverture de la base de données de jurisprudence en open data
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input checked="" type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Pénale	() Oui pour tous les jugements (X) Oui pour certains jugements () Non	() Oui pour tous les jugements (X) Oui pour certains jugements () Non	(X) Oui pour tous les jugements () Oui pour certains jugements () Non	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Administrative	() Oui pour tous les jugements (X) Oui pour certains jugements () Non	(X) Oui pour tous les jugements () Oui pour certains jugements () Non	(X) Oui pour tous les jugements () Oui pour certains jugements () Non	() Oui (X) Non			

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser : The tools used for administrative are the same as for civil cases since Ireland does not operate administrative courts

062-6. Existe-t-il un fichier national informatisé centralisant les condamnations pénales?

() Oui

(X) Non

Commentaires

062-6-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

- Mise en relation avec d'autres fichiers européens de même nature
- Contenu directement consultable par voie informatique par les juges et/ou les procureurs
- Contenu directement consultable à d'autres fins que pénales (matières civiles, administratives)

Commentaires - Veuillez préciser quelle est l'autorité délivrant l'accès

3.5.4 Outils d'assistance à la rédaction

062-7. Existe-t-il des outils d'aide à la rédaction dont le contenu est coordonné au niveau national ? (modèles ou bibliothèques de trames, paragraphes pré-rédigés, etc.)

(X) Oui

() Non

Commentaires – si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser The tools used for administrative are the same as for civil cases since Ireland does not operate administrative courts

062-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

Taux de disponibilité

Civile et/ou commerciale	<p><input checked="" type="checkbox"/> 100% (tous les modèles sont disponibles pour tous les tribunaux en cette matière)</p> <p><input type="checkbox"/> 50-99% (la plupart des modèles sont disponibles pour tous les tribunaux ou tous les modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux)</p> <p><input type="checkbox"/> 10-49% (certains modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux ou la plupart des modèles sont disponibles pour certains tribunaux)</p> <p><input type="checkbox"/> 1-9% (disponibles depuis peu ou en phase de test)</p> <p><input type="checkbox"/> 0% (NAP) (n'existe pas du tout dans cette matière)</p> <p><input type="checkbox"/> NA</p>
Pénale	<p><input checked="" type="checkbox"/> 100% (tous les modèles sont disponibles pour tous les tribunaux en cette matière)</p> <p><input type="checkbox"/> 50-99% (la plupart des modèles sont disponibles pour tous les tribunaux ou tous les modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux)</p> <p><input type="checkbox"/> 10-49% (certains modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux ou la plupart des modèles sont disponibles pour certains tribunaux)</p> <p><input type="checkbox"/> 1-9% (disponibles depuis peu ou en phase de test)</p> <p><input type="checkbox"/> 0% (NAP) (n'existe pas du tout dans cette matière)</p> <p><input type="checkbox"/> NA</p>
Administrative	<p><input checked="" type="checkbox"/> 100% (tous les modèles sont disponibles pour tous les tribunaux en cette matière)</p> <p><input type="checkbox"/> 50-99% (la plupart des modèles sont disponibles pour tous les tribunaux ou tous les modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux)</p> <p><input type="checkbox"/> 10-49% (certains modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux ou la plupart des modèles sont disponibles pour certains tribunaux)</p> <p><input type="checkbox"/> 1-9% (disponibles depuis peu ou en phase de test)</p> <p><input type="checkbox"/> 0% (NAP) (n'existe pas du tout dans cette matière)</p> <p><input type="checkbox"/> NA</p>

062-8. Existe-t-il des outils de dictée vocale ?

Oui

() Non

Commentaires The tools used for administrative are the same as for civil cases since Ireland does not operate administrative courts

062-8-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

	Disponibilité d'outils de dictée simples	Disponibilité d'outils d'enregistrement multiples	Fonction de reconnaissance vocale
Civile et/ou commerciale	(X) dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	(X) dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() Oui () Essai pilote (X) Non [] NA
Pénale	(X) dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	(X) dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() Oui () Essai pilote (X) Non [] NA
Administrative	(X) dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	(X) dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() Oui () Essai pilote (X) Non [] NA

062-9. Existe-t-il un site intranet au sein du système judiciaire pour la diffusion d'information/actualités ?

Taux de disponibilité :

- (X) 100% - accessible à tous dans le système judiciaire
- () 50-99% - accessible à la plupart des juges/procureurs dans toutes les instances
- () 10-49% - dans certains tribunaux seulement
- () 1-9% - dans un seul tribunal
- () 0% (NAP) - Pas d'accès

[] NA

Commentaires

3.5.5 Technologies utilisées pour l'administration des tribunaux et la gestion des affaires

063-1. Existe-t-il un système de gestion informatisée des procédures judiciaires (CMS) ? (logiciel utilisé pour l'enregistrement des procédures judiciaires et leur gestion)

Oui

Non

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

063-1-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	État d'avancement d'une affaire en ligne	Base de données centralisée ou interopérable	Dispositifs intégrés d'alertes préventives (pour une gestion dynamique des affaires)	Degré d'intégration/co connexion d'un CMS avec un outil statistique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Accessible aux parties <input type="checkbox"/> Publication de la décision en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> Non accessible <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input checked="" type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Accessible aux parties <input type="checkbox"/> Publication de la décision en ligne <input type="checkbox"/> Les deux <input checked="" type="checkbox"/> Non accessible <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input checked="" type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Accessible aux parties <input type="checkbox"/> Publication de la décision en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> Non accessible <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté <input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
-----------------------	---	---	--	--	---

Commentaires - Si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser : The tools used for administrative are the same as for civil cases since Ireland does not operate administrative courts

063-2. Registres informatisés gérés par des tribunaux

	Taux de déploiement	Données consolidées au niveau national	Service disponible en ligne	Module statistique intégré ou connecté
Registre foncier	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Registre du commerce	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires – Si d'autres registres sont concernés, veuillez préciser : These Registers referred to 63.2 are not under the responsibility of Courts.

Pilotage budgétaire et financier

063-6. Systèmes informatisés de gestion budgétaire et financière des tribunaux

	Taux de déploiement de l'outil	Données consolidées au niveau national	Système communiquant avec d'autres ministères (des finances notamment)
Gestion budgétaire et financière des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Gestion des frais de justice	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Autres (préciser en commentaires)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

Autres outils d'administration des tribunaux

063-7. Outils de mesure de la charge de travail des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur (Outil permettant de quantifier l'activité des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur – par exemple le nombre de dossiers traités)

Oui

Non

Commentaires

063-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement des outils	Données utilisées pour un pilotage au niveau national	Données utilisées pour un pilotage au niveau local	Outil intégré dans le CMS
Pour les juges	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pour les procureurs	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pour le personnel non-juge/ non-procureur	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

3.5.6 Technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux, les professionnels et/ou les justiciables

064-2. Existe-t-il une possibilité de saisir des tribunaux par voie électronique ? (possibilité d'introduire une affaire par voie électronique, par exemple un courrier électronique ou un formulaire sur un site internet)

Oui

Non

Commentaires

064-2-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité	Saisine papier obligatoire en parallèle	Cadre législatif spécifique autorisant la saisine	Outil intégré/connecté dans le CMS
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser Civil matters (Courts Service Online (www.csol.ie) using JBOSS/MySQL. Courts

Service On-line (CSOL) for small claims and personal insolvency) and Criminal matters (Criminal Case Tracking System (CCTS) Oracle and Criminal Justice Integration Project (CJIP))

The tools used for administrative are the same as for civil cases since Ireland does not operate administrative courts

064-3. Est-il possible de solliciter l'aide judiciaire par voie électronique ?

Oui

Non

Commentaires

064-3-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

Solliciter l'aide judiciaire par voie électronique
--

Taux de disponibilité	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA
Formalisation de la demande par voie papier obligatoire en parallèle	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Cadre législatif spécifique encadrant les demandes d'attribution d'aide judiciaire par voie électronique	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
L'octroi de l'aide judiciaire est également électronique	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Information disponible dans le CMS	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

064-4. Est-il possible de transmettre des convocations à un rendez-vous judiciaire ou à une audience par voie électronique ? (un rendez-vous judiciaire désigne des phases préalables à une audience judiciaire, notamment en vue de médiation ou de conciliation)

Oui

Non

Commentaires

064-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Convocations générées par le CMS	Convocation papier obligatoire en parallèle	Consentement de l'utilisateur pour être avisé par voie électronique	Modalités (si autres préciser en commentaires)	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> SMS <input type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/>

Pénale	[]	[X]	[]	[] SMS [] Courrier électronique [X] Application informatique spécifique [] Autres	[]
Administrative	[]	[X]	[]	[] SMS [] Courrier électronique [X] Application informatique spécifique [] Autres	[]

Commentaires The tools used for administrative are the same as for civil cases since Ireland does not operate administrative courts

Utilisation des technologies de l'information pour améliorer la qualité des communications entre les tribunaux et les professionnels

064-6. Existe-t-il des possibilités de communication électronique entre les tribunaux et les avocats et/ou les parties ? (envoi de fichiers électroniques et de données concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

	Taux de déploiement de l'outil	Phases du procès concernées	Modalités (si différentes selon les phases du procès ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique	Disponibilité pour
Civile et/ou commerciale	[] 100% [] 50-99% [X] 10-49% [] 1-9% [] 0% (NAP) [] NA	[] Saisine d'une juridiction [X] Phases préparatoires à l'audience [] Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois [X] Transmission des décisions des tribunaux	[X] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[] Oui	[X] Avocats [] Parties non représentées par un avocat

Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Avocats <input type="checkbox"/> Parties non représentées par un avocat
Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Avocats <input type="checkbox"/> Parties non représentées par un avocat

Commentaires The tools used for administrative are the same as for civil cases since Ireland does not operate administrative courts

064-7. Modalités de communication électronique utilisées par des professionnels autres que les avocats (envoi de données électroniques concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

	Taux de déploiement de l'outil	Modalités (si différentes selon les actes ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique
Agents chargés de l'exécution des décisions de justice (tels que définis dans les Q169 et suivantes)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui
Notaires (tels que définis dans les Q192 et suivantes)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui

Experts (tels que définis dans les Q202 et suivantes)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui
Services de police judiciaire	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui

Commentaires

064-9. Existe-t-il des systèmes de traitement en ligne de contentieux spécialisés (contentieux relatif aux petites créances, créances non contestées, phases préparatoires à la résolution d'un conflit familial, etc - veuillez préciser en commentaire) ?

Oui

Non

Commentaire : Veuillez décrire le système existant. Small claims under the value of €2,000 can be made online.

Utilisation des technologies de l'information pour améliorer la qualité des communications entre les tribunaux et les professionnels

064-10. Vidéoconférence entre les tribunaux, les professionnels et/ou les usagers (concerne l'utilisation de dispositifs audiovisuels dans le cadre de procédures judiciaires tels que pour l'audition des parties, etc.).

Oui

Non

Commentaires

064-10-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes et de décrire en commentaires de cette rubrique les cas d'usage concrets de la vidéoconférence et les bénéfices attendus (par exemple, utilisation de ce dispositif afin de réduire le nombre de transferts de détenus vers le tribunal) :

	Taux de déploiement	Phase de procédure	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires The tools used for administrative are the same as for civil cases since Ireland does not operate administrative courts

064-11. Enregistrement d'auditions ou de débats (enregistrement sonore ou audiovisuel en phase d'instruction et/ou de jugement)

Oui

Non

Commentaires The tools used for administrative are the same as for civil cases since Ireland does not operate administrative courts

064-11-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	Type d'enregistrement	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

064-12. La preuve électronique est-elle admissible ?

Admissibilité de la preuve électronique	Cadre législatif
--	-------------------------

Civile et/ou commerciale	(X) Oui () Non	() De droit commun seulement (X) De droit commun et spécialisé () De droit spécialisé seulement [] NAP
Pénale	(X) Oui () Non	() De droit commun seulement (X) De droit commun et spécialisé () De droit spécialisé seulement [] NAP
Administrative	(X) Oui () Non	() De droit commun seulement (X) De droit commun et spécialisé () De droit spécialisé seulement [] NAP

Commentaires - Autres dispositifs de communication électronique entre les tribunaux, les professionnels et/ou les usagers The tools used for administrative are the same as for civil cases since Ireland does not operate administrative courts

3.6. Performance et évaluation

3.6.1 Politiques nationales déclinées dans les tribunaux / les services du ministère public

066. Existe-t-il des normes de qualité définies pour le système judiciaire au niveau national (existe-t-il un système de qualité et/ou une politique de qualité de la justice) ?

- () Oui
(X) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

067. Existe-t-il des personnels spécialisés responsables de la mise en œuvre de ces normes de qualité élaborées au niveau national?

	Oui / Non
dans les tribunaux	() Oui (X) Non
dans les services du ministère public	() Oui (X) Non

Commentaires

3.6.2 Objectifs de performance et de qualité au niveau des tribunaux / des services du ministère public

077. Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

Oui

Non

Commentaires

078. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les tribunaux :

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des juges et des personnels des tribunaux

satisfaction du personnel des tribunaux

satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)

coûts des procédures judiciaires

nombre de recours

taux de recours

clearance rate

disposition time

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

077-1. Concernant l'activité des services du ministère public, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

Oui

Non

Commentaires

078-1. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les services du ministère public:

nombre de nouvelles affaires

durée des procédures (délais)

nombre d'affaires terminées

nombre d'affaires pendantes

stocks d'affaires

productivité des procureurs et des personnels des ministères publics

- satisfaction du personnel des services du ministère public
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les ministères publics)
- coûts des procédures judiciaires
- clearance rate
- disposition time
- pourcentage de condamnations et d'acquittements
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des tribunaux basé principalement sur les indicateurs définis?

- Oui
- Non

Commentaires

073-0. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence:

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaires - Si « Moins fréquente » ou « Plus fréquente », veuillez préciser :

073-1. Cette évaluation de l'activité du tribunal est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein de ce tribunal ?

- Oui
- Non

Commentaires

073-2. Si oui, quelles mesures sont prises?

- Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance
- Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)
- Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073-3. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des services du ministère public basé principalement sur les indicateurs définis?

- Oui
- Non

Commentaires

073-4. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence ?

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaires - Si l'évaluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser :

073-5. Cette évaluation de l'activité des services du ministère public est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein des services du ministère public ?

- Oui
- Non

Commentaires

073-6. Si oui, quelles mesures sont prises?

- Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance
- Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)
- Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

=

079. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des tribunaux (réponses multiples possible) ?

- Conseil Supérieur de la Magistrature
- Ministère de la Justice
- Organe d'inspection
- Cour Suprême
- Organe d'audit externe
- Autre (veuillez préciser) : Court Service Board

Commentaires Other: Court Service Board

079-1. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des services du ministère public (réponses multiples possible) ?

- Conseil supérieur des procureurs
- Ministère de la Justice
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur général /Procureur de la République
- Organe d'audit externe
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires



070. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des tribunaux (performance et qualité) :

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des juges et des personnels des tribunaux
- satisfaction du personnel des tribunaux
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
- coûts des procédures judiciaires
- nombre de recours
- taux de recours
- clearance rate
- disposition time
- autre (veuillez préciser) : number of decisions delivered

Commentaires

070-1. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des services du ministère public (performance et qualité) :

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des procureurs et des personnels des ministères publics
- satisfaction du personnel des services du ministère public
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par le ministère public)
- coûts des procédures judiciaires
- clearance rate
- disposition time
- pourcentage de condamnations et d'acquittements
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires information is published in Annual Report available at: <https://www.dppireland.ie/app/uploads/2020/10/AR-2019-eng.pdf>

071. Existe-t-il un mécanisme permettant de suivre le nombre d'affaires pendantes et les affaires qui ne sont pas traitées dans un délai raisonnable (arriéré):

- en matière civile
- en matière pénale
- en matière administrative

Commentaires NAP

072. Existe-t-il un mécanisme permettant de surveiller les temps morts durant les procédures judiciaires ?

	Oui (Si oui, veuillez préciser)	Non
dans les tribunaux	()	(X)
dans les services du ministère public	()	(X)

Commentaires

3.6.4 Information sur l'activité des tribunaux / des services du ministère public

080. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux ?

- (X) Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) : Courts Service, Phoenix House, Phoenix Street, Dublin 7.
- () Non

Commentaires

080-1. Les statistiques sur le fonctionnement de chaque tribunal sont-elles publiées ?

- (X) Oui, sur internet
- () Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- () Non

Commentaires

=

080-2. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des services du ministère public?

- (X) Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) : Office of the Director of Public Prosecutions - Infirmary Rd, Dublin
- () Non

Commentaires Office of the Director of Public Prosecutions - Infirmary Rd, Dublin

080-3. Les statistiques sur le fonctionnement de chaque service du ministère public sont-elles publiées ?

- (X) Oui, sur internet
- () Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- () Non



=

081. Les tribunaux individuels doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple le nombre d'affaires terminées, d'affaires pendantes, le nombre de juges et de personnels administratifs, les objectifs à atteindre et une évaluation de l'activité) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

081-1. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

Internet

Intranet

Diffusion papier

Commentaires

081-2. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires



=

081-3. Les services du ministère public doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple des données sur le nombre d'affaires entrantes, le nombre de décisions, le nombre de procureurs et de personnel administratif, les objectifs à atteindre et une évaluation de l'activité) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) : The Office of the DPP publishes an Annual Report for the general public however this is not a requirement of the Prosecution of Offences Act 1974. The Report is published on the ODPP's website (<https://www.dppireland.ie/>). The Report includes data and information on the functions of the Office but also includes information on Office expenditure; compliance with the Freedom of Information Act 2014 etc. The Report also includes a number of different sets of statistics including the number of files received; the number of files dealt with by the Solicitor's Division; and a breakdown of the main reasons for a direction not to prosecute, for example. The latest Annual Report available is from 2019 and is available here: <https://www.dppireland.ie/publication-category/annual-reports/#>

081-4. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

Internet

Intranet

Commentaires

081-5. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

- Annuelle
 Moins fréquente
 Plus fréquente

Commentaires

3.6.5 Administration des tribunaux

082. Existe-t-il une structure ou des processus de concertation entre le ministère public et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes, choix des modes simplifiés de poursuites....) ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : The public prosecution service is represented on user groups in respect of all court dealings with criminal matters. There are a number of working groups which include representative from the Judiciary , Courts Service, An Garda Síochána, the Irish Prison Service, the Probation Service, defence legal representatives and the Office of the Director of Public Prosecutions. These groups meet periodically to establish best practice in operations and increased efficiencies of services.

082-1. Existe-t-il en général une structure ou des processus de concertation entre les avocats et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions en matière non pénale (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes).

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

3.6.6 Performance et évaluation des juges et des procureurs

083. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque juge (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

- Oui
 Non

Commentaires

083-1. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque juge :

- Pouvoir executif (par exemple ministère de la Justice)
 Pouvoir législatif
 Pouvoir judiciaire (par exemple le Conseil supérieur de la magistrature, la Cour suprême)

Président de la juridiction

Autre (veuillez préciser) :

NAP

Commentaires

114. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du juge ?

Oui

Non

Commentaires

114-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

=

083-2. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque procureur (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

Oui

Non

Commentaires

083-3. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque procureur :

Pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la Justice)

Procureur général /Procureur de la République

Conseil supérieur des procureurs

Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique

Autre (veuillez préciser) :

NAP

Commentaires

120. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du procureur ?

Oui

Non

Commentaires

120-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :

Annuelle

Moins fréquente

() Plus fréquente

Commentaires

C4. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Office of the Director of Public Prosecution

4. Procès équitable

4.1. Principes

4.1.1 Principes du procès équitable

084. Pourcentage de jugements par défaut de première instance en matière pénale (affaires dans lesquelles le suspect n'est ni présent ni représenté par un avocat durant l'audience) ?

[]

[X] NA

[] NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la méthode de calcul utilisée :

085. Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Veuillez brièvement préciser:

085-1. i oui, quel est le ratio entre le nombre total de procédures de récusation initiées et le nombre de récusations qui ont été prononcées (au cours de l'année de référence) ?

[]

[X] NA

Commentaires

086. Existe-t-il dans votre pays un système de suivi des violations relatives à l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme ?

[] Pour les procédures civiles (non-exécution)

[] Pour les procédures civiles (durée)

[] Pour les procédures pénales (durée)

[X] NAP

Commentaires - Veuillez préciser quelles sont les modalités de ce dispositif de suivi (information sur les violations constatées par la Cour européenne des droits de l'homme au niveau de l'Etat / au niveau des tribunaux ; mise en place de dispositifs internes pour prévenir

d'autres violations (similaires) et s'il permet de mesurer une évolution des violations constatées) :

086-1. Existe-t-il dans votre pays une possibilité de réexamen de l'affaire après un constat de violation de la Convention européenne des droits de l'homme par la Cour Européenne des droits de l'homme ?

Oui

Non

NAP

Commentaires

D1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Courts Service

4.2. Durée des procédures

4.2.1 Informations générales

087. Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

en matière civile

en matière pénale

en matière administrative

Il n'y a pas de procédure spécifique pour les affaires urgentes

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088. Existe-t-il des procédures simplifiées :

en matière civile (petits litiges)

en matière pénale (infractions mineures)

en matière administrative

Il n'y a pas de procédure simplifiée

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088-1. Pour ces procédures simplifiées, les juges peuvent-ils rendre des jugements oralement, accompagnés du dispositif écrit, et sans la motivation complète du jugement ?

affaires civiles

affaires pénales

affaires administratives

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

089. Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de

traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais accordés aux avocats pour soumettre leurs conclusions et des dates d'audience) ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

4.2.2 Gestion des flux d'affaires – première instance



091. Tribunaux de 1ère instance : nombre total d'affaires "autres que pénales"

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	[X] NA [] NAP	208 579 [] NA [] NAP	129 390 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	[X] NA [] NAP	162 065 [] NA [] NAP	97 689 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	[X] NA [] NAP	46 514 [] NA [] NAP	31 701 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[X] NA [] NAP	46 514 [] NA [] NAP	31 701 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
2.3. Autres affaires non contentieuses	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
3. Affaires administratives	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
4. Autres affaires	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				

Commentaires Reduction in non-litigious cases due to COVID-19 pandemic. During the most restrictive lockdowns, only essential proceedings could be dealt with, but as guidance allowed, case volume increased. Urgent and essential cases continued to be heard throughout. This included domestic violence and criminal proceedings. All written judgments were delivered electronically and published on the Courts Service website, courts.ie.

Attendance at Court offices was by appointment only to ensure that footfall could be safely managed.

092. Si les tribunaux traitent des "affaires civiles (et commerciales) non contentieuses", veuillez indiquer les catégories incluses :

. Proceedings that are not inter parties (including probate, wards of court and personal insolvency cases concerning applications by debtors in person) and certain proceedings with a cross-border element.

093. Si "autres affaires", veuillez indiquer les catégories incluses :

. N.B. In previous years taxation of costs were included under 4 but these have now been replaced by the Office of the Legal Costs Adjudicators who produce their own Annual Report.

094. Tribunaux de 1ère instance : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	360 576 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	224 048 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

1. Infractions graves	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	21 322 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	17 535 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Infractions mineures	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	382 455 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	194 796 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Autres affaires pénales	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				

Commentaire - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez apporter des précisions sur les affaires reportées dans ces catégories. Si « Autres affaires pénales », veuillez préciser :
 Misdemeanour and minor criminal cases are cases heard in the District Court. There were fewer such cases incoming and resolved because of Covid-19.

4.2.3 Gestion des flux d'affaires – seconde instance



097. Tribunaux de 2ème instance (appel) : Nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 403 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 468 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 403 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 468 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				

2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[] NA [X] NAP				
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP				
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP				
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[] NA [X] NAP				
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP				
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP				
3. Affaires administratives	[X] NA [] NAP				
4. Autres affaires	[] NA [X] NAP				

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. Reduced cases due to COVID-19 pandemic. During the most restrictive lockdowns, only essential proceedings could be dealt with, but as guidance allowed, case volume increased. Urgent and essential cases continued to be heard throughout. This included domestic violence and criminal proceedings. All written judgments were delivered electronically and published on the Courts Service website, courts.ie.

Attendance at Court offices was by appointment only to ensure that footfall could be safely managed.

The Court of Appeal quickly adopted the use of video technology and made greater use of electronic documentation to facilitate its work. Procedures were introduced to ensure that justice was administered in public. Judgments were delivered electronically. Waiting times for a hearing were improved, to a certain extent, by a net reduction in the numbers of new cases coming into the list from other jurisdictions. By year end, there was a net improvement in the numbers of cases waiting to be dealt with compared to 2019.

098. Tribunaux de 2ème instance (appel) : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendants au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2 ^{ème} instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	12 215 [X] NA [] NAP	13 293 [] NA [] NAP	13 293 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Infractions graves	1 405 [X] NA [] NAP	1 719 [] NA [] NAP	1 719 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Infractions mineures	10 810 [X] NA [] NAP	11 574 [] NA [] NAP	11 574 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Autres affaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser. Reduced misdemeanour/minor cases due to COVID-19 pandemic. During the most restrictive lockdowns, only essential proceedings could be dealt with, but as guidance allowed, case volume increased. Urgent and essential cases continued to be heard throughout. This included domestic violence and criminal proceedings. All written judgments were delivered electronically and published on the Courts Service website, courts.ie. Attendance at Court offices was by appointment only to ensure that footfall could be safely managed.

The Court of Appeal quickly adopted the use of video technology and made greater use of electronic documentation to facilitate its work. Procedures were introduced to ensure that justice was administered in public. Judgments were delivered electronically. Waiting times for a hearing were improved, to a certain extent, by a net reduction in the numbers of new cases coming into the list from other jurisdictions. By year end, there was a net improvement in the numbers of cases waiting to be dealt with compared to 2019.

Offences are counted here rather than number of cases. There were 260 appeals in respect of 1,405 offences lodged in the Court of Appeal (Criminal) in 2020. The Court disposed of 367 appeals in respect of 1,719 offences.

4.2.4 Gestion des flux d'affaires – Cour suprême



099. Cour suprême : nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendants au 1 ^{er} janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	109 [X] NA [] NAP	124 [] NA [] NAP	124 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	109 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	124 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
2.3. Autres affaires non contentieuses	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				
3. Affaires administratives	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
4. Autres affaires	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP				

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. Reduced cases due to COVID-19 pandemic. During the most restrictive lockdowns, only essential proceedings could be dealt with, but as guidance allowed, case volume increased. Urgent and essential cases continued to be heard throughout. All written judgments were delivered electronically and published on the Courts Service website, courts.ie.

Both the Supreme Court and Court of Appeal quickly adopted the use of video technology and made greater use of electronic documentation to facilitate their continued work. Procedures were introduced to ensure that justice was administered in public. Both jurisdictions delivered their judgments electronically. Waiting times for a hearing in both Courts were improved, to a certain extent, by a

net reduction in the numbers of new cases coming into their lists from other jurisdictions. By year end in both Courts, there was a net improvement in the numbers of cases waiting to be dealt with compared to 2019.

099-1. Existe-t-il une procédure d'irrecevabilité manifeste au niveau de la Cour suprême?

Oui, veuillez indiquer le nombre d'affaires classées par cette procédure 158

Non

Commentaires

100. Cour suprême: nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	12 [] NA [] NAP	33 [] NA [] NAP	34 [] NA [] NAP	11 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Infractions graves	12 [] NA [] NAP	33 [] NA [] NAP	34 [] NA [] NAP	11 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Infractions mineures	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
3. Autres affaires pénales	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaire - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez apporter des précisions sur les affaires reportées dans ces catégories. Si « Autres affaires pénales », veuillez préciser :
Reduced cases due to COVID-19 pandemic. During the most restrictive lockdowns, only essential proceedings could be dealt with, but as guidance allowed, case volume increased. Urgent and essential cases continued to be heard throughout. All written judgments were delivered electronically and published on the Courts Service website, courts.ie.

Both the Supreme Court and Court of Appeal quickly adopted the use of video technology and made greater use of electronic documentation to facilitate their continued work. Procedures were introduced to ensure that justice was administered in public. Both jurisdictions delivered their judgments electronically. Waiting times for a hearing in both Courts were improved, to a certain extent, by a net reduction in the numbers of new cases coming into their lists from other jurisdictions. By year end in both Courts, there was a net improvement in the numbers of cases waiting to be dealt with compared to 2019.

4.2.5 Gestion des flux d'affaires et durées – affaires spécifiques

101. Nombre d'affaires contentieuses spécifiques reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance.

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans
Divorce contentieux	[X] NA [] NAP	5 266 [] NA [] NAP	3 183 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Licenciement	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	9 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Faillite	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	3 002 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	3 153 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Vol avec violence	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	35 354 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	23 572 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Homicide volontaire	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	42 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	29 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires We have no explanation as to why more of litigious divorce and insolvency cases were received. We have validated the figures and they are correct. There was a significant decrease in the number of resolved robberies in 2020. Covid-19 had a significant effect across the Courts.



101-0. Nombre de procédures/ affaires relatives aux demandeurs d'asile et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans
Procédures non-juridictionnelles relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
Procédures non-juridictionnelles relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
Affaires relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
Affaires relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				

Commentaires

101-1. Pouvez-vous décrire succinctement le dispositif de votre pays traitant des recours relatifs aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951) et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers :

. Asylum: Since the International Protection Act 2015 came into effect on 31 December 2016, a single application procedure for international protection replaces the earlier system, under which several applications could have been made. Under the 2015 Act an applicant makes a single application under which all grounds for protection are considered and a determination of eligibility for refugee status subsidiary protection and permission to remain, respectively, will be made concurrently. Under the 2015 Act, a person

who is either— (a) a refugee and in relation to whom a refugee declaration is in force, or (b) a person eligible for subsidiary protection and in relation to whom a subsidiary protection declaration is in force, qualifies for international protection. The application for international protection is dealt with at first instance by the International Protection Office (IPO), which will make a recommendation in relation to the case. If the recommendation is negative and the applicant is entitled to appeal, any such appeal will be dealt with by the International Protection Appeals Tribunal (IPAT). Based on the recommendation of the IPO or IPAT, the Minister for Justice and Equality will decide whether to give a refugee declaration; a subsidiary protection declaration; or refuse the application. Determinations by the IPO, IPAT or the Minister are subject to review by the High Court on limited grounds in judicial review proceedings (e.g. error of law).

Entry into and staying in the State by Aliens: Where a non-national, not otherwise entitled to enter the State, is arrested and/or detained for non-compliance with or infringement of relevant provisions of the legislation relating to entry by non-nationals into the State empowering the person’s arrest and/or detention, that person may challenge their arrest or detention before the High Court, in particular by an application for habeas corpus under the procedure prescribed by Article 40.4 of the Constitution, but in limited circumstances by way of judicial review proceedings.

101-2. Nombre d'affaires d'abus sexuels d'enfants et de pornographie enfantine reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Abus sexuels d'enfants	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Pornographie enfantine	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaire - Veuillez expliquer les définitions juridiques de ces catégories d'infractions dans votre système :

102. Pourcentage des décisions ayant fait objet d'un appel, durée moyenne des procédures et pourcentage d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans pour toutes les instances, concernant des affaires contentieuses spécifiques. La durée moyenne des procédures est calculée à partir de l'introduction du recours jusqu'au prononcé du jugement, sans tenir compte de la phase d'instruction en matière pénale, ainsi que de la phase d'exécution.

% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	Durée moyenne en 1ère instance (en jours)	Durée moyenne en 2ème instance (en jours)	Durée moyenne en 3ème instance (en jours)	Durée moyenne de la procédure complète (en jours)	% d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans, pour toutes les instances

Affaires civiles et commerciales contentieuses	Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	579 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP
Divorce contentieux	Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP	379 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP
Licenciement	Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP	398 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP
Faillite	Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP
Vol avec violence	Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP
Homicide volontaire	Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP	300 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP

Commentaires The figure for second instance courts is provided from the Court of Appeal. Figure for divorce is provided from the Circuit Court, the main jurisdictional instance for these cases. Employment dismissal case is provided from the High Court, the main jurisdictional instance for these cases. Court of Appeal figure is from issue of notice of appeal to final order. Divorce figure is from issue to disposal. Employment dismissal figure is from issue to disposal.

103. Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce (contentieux et non contentieux) :

. The applicant lodges a divorce decree. If opposed the respondent enters a defence/answer. The Irish Constitution provides that before a court can grant a divorce, the parties must have been married and living apart for a period amounting to four out of the previous five years before the application is made; there must be no reasonable prospect of reconciliation; and proper arrangements must have been made or will be made for the spouse and any dependent members of the family.

104. Comment est calculée la durée moyenne des procédures pour les six catégories d'affaires de la question 102? Veuillez décrire la méthode de calcul.

. The average length of proceedings has to be calculated from the date the application for judicial review is lodged to the date the judgment is made, without taking into account the investigation phase in criminal cases as well as enforcement procedure.

4.2.6 Gestion des flux d'affaires – ministère public

105. Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles) :

- diriger ou superviser l'enquête policière
- mener des enquêtes
- quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- porter une accusation
- soumettre l'affaire au tribunal
- proposer une peine au juge
- faire appel
- superviser la procédure d'exécution
- classer l'affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge (observer la cohérence avec la question 36 !)
- clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- autres attributions significatives (veuillez préciser) :

Commentaires Prosecutors also make the decision whether or not a case should be prosecuted: see Chapter 4 of the Guidelines for Prosecutors (5th edition, 2019).

106. Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires suivantes :

- affaire civiles
- affaires administratives
- affaires de faillite

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Prosecutors have a role in applying for and defending judicial review (see Guidelines for Prosecutors (5th edition, 2019), paragraph 11.21) and habeas corpus (Article 40, Constitution of Ireland). Please find more information on the role of the DPP in civil or administrative processes at <https://www.dppireland.ie/about-us/our-organisation/> . Please note that these processes arise from the criminal process.

107. Procureurs : Nombre total d'affaires pénales en 1ère instance

	Nombre d'affaires
1. Affaires pendantes au 1er Janvier de l'année de référence	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

2. Affaires nouvelles/reçues	12 602 [] NA [] NAP
3. Affaires traitées (3.1+3.2+3.3+3.4)	[X] NA [] NAP
3.1. Classées pendant l'année de référence (3.1.1+3.1.2+3.1.3+3.1.4)	4 178 [] NA [] NAP
3.1.1. Classées par le procureur parce que l'auteur n'a pas pu être identifié	131 [] NA [] NAP
3.1.2 Classées par le procureur en raison d'une absence de constat d'infraction ou en raison d'une situation juridique particulière	[X] NA [] NAP
3.1.3 Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	[X] NA [] NAP
3.1.4 Classement pour d'autres raisons	4 047 [] NA [] NAP
3.2.. Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	[X] NA [] NAP
3.3. Affaires clôturées par le procureur pour d'autres raisons	[X] NA [] NAP
3.4. Affaires portées devant les tribunaux	[X] NA [] NAP
4. Affaires pendantes au 31 décembre de l'année de référence	[X] NA [] NAP

Commentaires

107-1. Si la procédure du plaider coupable existe, combien d'affaires ont été terminées par le biais de cette procédure ?

	Total	Infractions graves	Infractions mineures
Nombre total de procédures du plaider coupable	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Avant la procédure judiciaire principale devant les tribunaux	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Pendant la procédure judiciaire principale	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires

109. Les données communiquées dans le cadre de la Q107 incluent-elles le contentieux routier ?

Oui

Non

Commentaires

D2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Internal data collected by ODPP IT unit drawing on the case management system.

5. Carrière des juges et procureurs

5.1. Recrutement et promotion

5.1.1 Recrutement et promotion des juges

110. Comment les juges sont-ils recrutés ?

principalement par concours (concours ouvert)

principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience professionnelle dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

111. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement - les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

Une instance composée seulement de juges

Une instance composée seulement de non juges

Une instance / des instances composée(s) de juges et de non-juges

Autre

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des juges. S'il existe plusieurs instances impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs : The Judicial Appointments Advisory Board (JAAB) was established pursuant to the Courts and Court Officers Act, 1995. Its purpose is to identify persons and inform the Government of the suitability of those persons for appointment to judicial office.

111-1. Combien de membres composent cette instance ?

	Total	Hommes	Femmes
Membres	10 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Veuillez préciser quel est le statut de cette instance et qui propose ses membres :

111-2. Les candidats non sélectionnés peuvent-ils faire appel de la décision de recrutement/nomination ?

- Oui
 Non

Commentaire - Veuillez préciser quel organe est compétent pour décider en appel :

112. La même instance (Q.111) est-elle compétente pour la promotion des juges ?

- Oui
 Non

Commentaires

113. En quoi consiste la procédure de promotion des juges : (réponses multiples possibles)

- Concours/Examen
 Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)
 Absence de procédure spécifique

Commentaire - Veuillez préciser comment se déroule la procédure de promotion des juges (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) :

113-1. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un juge : (réponses multiples possibles)

- Les années d'expérience
 Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)
 La performance (quantitative)
 Des critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)
 Autre(s)
 Aucun critère

Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s)»): The following legislation specifies qualifications required for judicial appointments, including promotion of a judge:

•Section 5 of the Courts (Supplemental Provisions) Act, 1961, as amended by the Courts and Court Officers Act, 1995, the Courts and Court Officers Act, 2002 and the Supreme Court Act, 2014, provides qualifications required for appointment as a Judge of the Superior Courts.

•Section 17 of the Courts (Supplemental Provisions) Act, 1961, as amended by section 2(2) of the Courts Act, 1973, section 30 of the Courts and Court Officers Act, 1995, section 5 and 6 of the Court and Court Officers Act, 2002 and section 188 of the Personal Insolvency Act 2012, provides qualifications required for appointment as a Judge of the Circuit Court.

5.1.2 Statuts, recrutement et promotion des procureurs

115. Quel est le statut du ministère public ?

- Un statut indépendant en tant qu'entité distincte parmi les institutions de l'État
 Fait partie du pouvoir exécutif mais jouit d'une indépendance fonctionnelle (veuillez expliquer brièvement comment et dans quelle mesure)
 Fait partie du pouvoir exécutif (sans indépendance fonctionnelle)

Fait partie du pouvoir judiciaire mais jouit d'une indépendance fonctionnelle (veuillez expliquer brièvement comment et dans quelle mesure)

Fait partie du pouvoir judiciaire (sans indépendance fonctionnelle)

Un modèle mixte (veuillez expliquer)

Un autre statut (veuillez expliquer)

Commentaire - Le cas échéant, veuillez préciser les garanties objectives de cette indépendance (telles que le financement) et comment ces dernières sont établies (Constitution, législation etc.). De même, si « modèle mixte » ou « autre » veuillez préciser : See paragraph 2.6 of the Guidelines for Prosecutors (5th edition, 2019).

115-1. La loi, ou une autre réglementation, empêche-t-elle les instructions spécifiques de poursuivre ou de ne pas poursuivre qui seraient adressées à un procureur ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : See paragraph 2.6 of the Guidelines for Prosecutors (5th edition, 2019).

The Prosecution System in Ireland is explained in Chapter 2 of the Guidelines for Prosecutors. The Office of the DPP (“the DPP” or “the Office”) is statutorily based with a single incumbent who is assisted by “professional officers” (legal staff) appointed pursuant to open competition by the Director. Pursuant to section 4(1)(a) of the Prosecution of Offences Act 1974, the Director is empowered to direct professional officers to perform, on her behalf and in accordance with her instructions, any function in relation to particular cases. Delegations to carry out the functions of the preferring, continuation or withdrawal of charges and all functions ancillary to or connected with the function of prosecuting criminal cases have been made to the legal staff in the Directing Division and they will make the decisions in specific cases to prosecute or not in relation to files submitted to the DPP and where a prosecution is directed will make decisions as necessary in relation to the trial. The Solicitors Division within the DPP’s Office and State Solicitors prepare cases for trial inside and outside Dublin respectively and the prosecution decisions in specific cases of the members of the Directing Division are communicated to the member of the Solicitors Division in the Office or the State Solicitor who has carriage of the trial. The Director has also delegated some decision-making in relation to judicial review cases, acceptance of pleas and assets seizing where these issues arise in specific cases to senior legal staff in the Solicitors Division.

The system incorporates a number of safeguards. These decisions are taken in accordance with the instructions of the Director, which includes performing the functions in accordance with the Guidelines for Prosecutors and also a system of written referrals and submissions to Unit Heads, Head of Directing Division, the Deputy Director and ultimately the Director. The referrals and submissions system applies in both pre-identified types of cases (which is subject to ongoing review) and is also available at the discretion of the professional officer where they deem necessary in a particular case. The Directions on prosecution are in writing and in cases of urgency where oral directions require to be given they are committed to writing at the earliest possible opportunity. In addition, goals are set and statistics kept on the time taken to issue directions and statistics on the time taken are available for 2020 in the DPP’s Annual Report 2020. The Annual Report also gives an overview of the system and statistics on prosecution decisions and trials.

115-2. Si vous avez répondu « Oui » à la Q115-1, y-a-t-il des exceptions prévues par la loi ?

Oui

Non

Commentaire - Veuillez décrire ces exceptions :

115-3. Si vous avez répondu « Non » à la Q115-1, quelle autorité peut émettre des instructions spécifiques ?

Procureur général

Procureur hiérarchiquement supérieur / Chef de service

Pouvoir exécutif

Autre

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

115-4. Quelle forme peuvent avoir ces instructions ?

Instruction orale

Instruction orale avec confirmation écrite

Instruction écrite

Autre

NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

115-5. Dans ce cas, ces instructions sont-elles :

Délivrées en ayant demandé l'avis préalable du Procureur compétent

Obligatoires

Motivées

Enregistrées dans le dossier

Autre

NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

115-6. Quelle est la fréquence de ce type d'instructions ?

Exceptionnelles

Occasionnelles

Fréquentes

Systématiques

NAP

Commentaires

115-7. En cas d'instructions, le procureur peut-il s'opposer ou faire rapport à une institution ou à un organisme indépendant ?

Oui

Non

NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser à quel organisme/institution et veuillez décrire dans quelles conditions :

116. Comment sont recrutés les procureurs ?

principalement par concours (concours ouvert)

principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)

autre (veuillez préciser) :

Commentaires The Director is appointed by Government following a process prescribed in the Prosecution of Offences Act, 1974. The Director of Public Prosecutions (DPP) is a civil servant in the civil service of the State who is appointed by the government from a selection of candidates recommended to the government by a statutory committee, consisting of the Chief Justice, the Chairman of the General Council of the Bar of Ireland, the President of the Law Society, the Secretary to the Government and the Director General of the Office of the Attorney General. Tenure is a matter to be determined by the government on appointment, the current office holder being on a 10-year non-renewable term. All other prosecutors, although not civil servants, are appointed to the office under the rules applying to civil servants on permanent contract subject to an upper retirement age. State solicitors are currently appointed by the director, on the basis of a ten-year, renewable, contract for services. Authority to appoint prosecutors rests with the Director of Public Prosecutions under the Prosecution of Offences Act 1974 as amended by the Civil Service Regulation (Amendment Act 2005). The Director is responsible for the appointment and promotion of prosecutors, however, the office is assisted by the Public Appointments Service to ensure independence and probity in the recruitment process. Recruitment is carried out in accordance with the Codes of Practice established by the Commission for Public Service Appointments. The director is responsible for the dismissal of prosecutors at the grade of principal officer and above, while the deputy director is responsible for dismissal of prosecutors of a lower grade. In general prosecutors are recruited through competitive interview for which qualification as a solicitor/barrister is necessary to be eligible to complete. A very small number of appointments as prosecutor are made following training and subsequent qualification as a solicitor/barrister which is available to non-legal professionals in the Office. The initial recruitment of employees participating in this training is through open competition and the process for inclusion in the training programme is competitive.

Once it has been determined that a candidate be considered for appointment to the prosecution service, a comprehensive background check is conducted by the Garda Síochána, the Irish police service.

117. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement - les procureurs sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

- Une instance composée seulement de procureurs
- Une instance composée seulement de non procureurs
- Une instance composée de procureurs et de non procureurs
- Autre

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des procureurs. S'il y a plusieurs autorités impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs : The Office of the Director of Public Prosecutions runs its competitions in compliance with the requirements of the Public Appointments Service and the Code of Practice for Appointments to Positions in the Civil Service and Public Service prepared by the Commission for Public Service Appointments (CPSA). Codes of practice are published by the CPSA and are available on <https://www.cpsa.ie/>
At higher prosecution grades, the competition is run by the Civil Service Top Level Appointments Commission with ODPP participation.

117-1. Combien de membres composent cette instance ?

	Total	Hommes	Femmes
Membres	5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	5 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Veuillez préciser quel est le statut de cette instance et qui propose/nomme ses membres : Membership of the Top Level Appointments Commission arises from key positions held. The members are the Ceann Comhaire of Dáil Éireann (Chairperson or Speaker of Parliament), the Ombudsman, the Secretary General to the Government, the Secretary General of the Department of Public Expenditure and Reform and the Chairperson of the Standards in Public Office Commission.

117-2. Les candidats non sélectionnés peuvent-ils faire appel de la décision de recrutement/nomination ?

- Oui

() Non

Commentaire - Veuillez préciser quel est l'organe compétent pour décider en appel : Candidates not selected for appointment as prosecutors can request a review of the process by the Commission for Public Service Appointments.

118. La même instance (Q 117) est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?

(X) Oui

() Non, quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs ?

Commentaires

119. En quoi consiste la procédure de promotion des procureurs ? (réponses multiples possibles)

[] Concours / Examen

[X] Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)

[] Absence de procédure spécifique

Commentaire - Veuillez préciser comment se déroule la procédure de promotion des procureurs (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) : Career progression from one grade of Prosecutor to another is managed by formal promotion competitions. The competitions are advertised setting out the requirements of the grade and the experience and competencies required. Written applications are submitted by candidates which are considered by a selection board which comprises representatives of the Office and an external member. The selection board considers the applications against predetermined criteria and may shortlist the number of candidates called for interview. Panels are created in order of merit following interview and appointments are made from panels, in order of merit, as vacancies fall to be filled.

119-2. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un procureur :

[] Les années d'expérience

[X] Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)

[] La performance (quantitative)

[X] Des critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)

[X] Autre(s)

[] Aucun critère

Commentaires - Veuillez préciser tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s) »): Other areas in which the candidate may be required to show competence include: specialist legal knowledge, expertise and self-development; judgement and decision making; management and delivery of results; and building relationships and communications.

5.1.3 Mandat et retraite des juges et procureurs

121. Le mandat des juges est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

(X) Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :70

() Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (ex: la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser : Article 35.4 of the Constitution of Ireland states:

1.A judge of the Supreme Court or the High Court shall not be removed from office except for stated misbehaviour or incapacity and then only upon resolutions passed by Dáil Éireann and by Seanad Éireann calling for his removal.

2.The Taoiseach shall duly notify the President of any such resolutions passed by Dáil Éireann and by Seanad Éireann, and shall send him

a copy of every such resolution certified by the Chairman of the House of the Oireachtas by which it shall have been passed.

3. Upon receipt of such notification and of copies of such resolutions, the President shall forthwith, by an order under his hand and Seal, remove from office the judge to whom they relate.

To date no judge has ever been removed and the phrase in Article 35.4.1 referring to "stated misbehaviour or incapacity" has never had to be judicially interpreted.

121-1. Un juge peut-il être transféré dans une autre juridiction sans son consentement :

Pour des raisons disciplinaires

Pour des raisons organisationnelles

Pour d'autres raisons (veuillez préciser les modalités et garanties) :

Non

Commentaires

122. Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges (par exemple avant d'être nommé à vie) ? Si oui, quelle en est la durée ?

Oui, durée de la période probatoire (en années) :

Non

Commentaires

123. Le mandat des procureurs est-il à durée indéterminée (à savoir « à vie » = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :70

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser : Dismissal as a result of disciplinary sanction, failure to complete probation.

124. Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs ? Si oui, quelle en est la durée ?

Oui, durée de la période probatoire (en années) :12 months

Non

Commentaires

125. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges (v. question 121), quelle est la durée du mandat (en années)? Est-il renouvelable ?

[]

NA

NAP

Commentaires

125-1. Est-il renouvelable ?

Oui

Non

NAP

Commentaires

126. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les procureurs (v. question 123), quelle est la durée du mandat (en années)?

[]

[] NA

[X] NAP

Commentaires

126-1. Est-il renouvelable ?

() Oui

() Non

[X] NAP

Commentaires

E1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Internal HR and Training Unit; ODPP information

5.2. Formation

5.2.1 Formation des juges

127. Types de formations proposées des juges :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale (par exemple fréquentation d'une école de la magistrature, stage dans un tribunal)	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue générale	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue à l'éthique	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
--	----------------------	----------------------	----------------------

Commentaires

128. Fréquence de la formation continue des juges :

	Fréquence de la formation
Formation continue générale	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	[] Régulièrement (par exemple tous les ans) [X] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	[] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [X] Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	[] Régulièrement (par exemple tous les ans) [X] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des juges :

5.2.2 Formation des procureurs

129. Types de formations proposées aux procureurs :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Formation continue générale	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue à l'éthique	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non

Commentaires

130. Fréquence de la formation continue des procureurs :

	Fréquence de la formation continue
Formation continue générale	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	<input type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input checked="" type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans)
	<input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins)
	<input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des procureurs : The Office of the Director of Public Prosecutions has an extensive internal training programme. In order to lead this programme, the Office has a Legal Training Steering Committee. Its aim is to draw together all threads of training requirements and to involve representatives from the legal staff and management in the process. This Group meets 3-4 times per year to discuss training needs and to decide on the training programme for the legal staff of the Office. This training programme is implemented by the ODPP Training Unit. The Office also operates a "Refund of Fees Scheme" whereby staff can receive financial assistance to complete courses in their own time, which involve knowledge and skills deemed of relevance to the work of the Office. These courses are offered by external providers such as universities or other third level institutions, as well as the Law Society of Ireland and the Honorable Society of Kings Inns.

Legal Staff can also participate in courses offered by One Learning (the learning and development provider for the Irish Civil Service). These courses include training in management and leadership skills, for example. Legal Staff also regularly attend external training and conferences. A training series on a specialised topic is held annually which includes external expert speakers. The Office also holds an annual conference, which is attended by legal staff from the Office, which also includes external expert speakers. Legal staff employed by the Office are either solicitors or barristers. To practice as a solicitor, it is required to be admitted to the Roll of Solicitors. To be admitted, it is required to carry out Professional Practice Courses organised by the Law Society of Ireland and also complete in-office training. Solicitors must also carry out 20 hours of Continuous Professional Development (CPD) per year which includes minimum requirements in the categories of "Management and Professional Development Skills" and "Regulatory Matters". To qualify as a barrister, it is required to complete and be admitted to the barrister-at-law degree at the Honorable Society of Kings Inns and be called to the Bar. Practising barristers must "undertake the continuing education and professional development necessary to ensure an adequate level of knowledge and competence in his area(s) of practice". A Practising Barrister must also comply with any minimum requirements for continuing education and professional development as may be prescribed by the Legal Services Regulation Authority (see paragraph 3.32, Legal Services Regulation Authority, Code of Practice for Practising Barristers). The Legal Services Regulation Authority have made recommendations in relation to legal practitioner education and training which may be of assistance - see Setting Standards: Legal Practitioner Education and Training (November 2020).

5.2.3 Instituts de formation

131. Disposez-vous d'(une) institution(s) publique(s) chargée(s) de la formation des juges et des procureurs?

	Formation initiale seulement	Formation continue seulement	Formation initiale et continue
Institution(s) pour les juges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Institution(s) pour les procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Institution(s) commune(s) pour juges et procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires

131-0. Si oui, quel est le budget de cette (ces) institution(s)?

	Budget de l'(des) institution(s) pour l'année de référence, en €
Institution(s) pour les juges	350 000 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Institution(s) pour les procureurs	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Institution(s) commune(s) pour les juges et procureurs	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

131-1. S'il n'y a pas de formation initiale obligatoire des juges et/ou des procureurs dans de telles institutions, pouvez-vous brièvement préciser comment ces juges et/ou procureurs sont formés ?

. The Office of the DPP does not provide initial training. Ireland does not have a model of public training institutions for prosecutors. Initial training in order to obtain the professional qualification (solicitor/barrister) necessary in order to be recruited by the Office of the DPP as a prosecutor is provided by the relevant professional bodies – The Law Society (solicitors) and the Bar Council (barristers). In addition, some non-decision making prosecutorial work is contracted by the ODPP to barristers (advocacy work) and Solicitors (State Solicitors contracted to carry our trial management work outside Dublin). Ongoing training is provided to these legal professionals doing prosecutorial work by their professional bodes and it is also possible for them to access some of the training organised by the ODPP.

5.2.4 Nombre de formations

131-2. Nombre de formations continues disponibles et dispensées (en jours) par les institutions publiques responsable(s) de la formation.

	Nombre de formations en présentiel disponibles	Nombre de formations dispensées en présentiel en jours	Formations en ligne disponibles tout au long de l'année de référence (e-learning)
Total	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Pour les juges	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Pour les procureurs	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Pour le personnel non-juge	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Pour le personnel non-procureur	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Formations pour les autres professionnels	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Veuillez préciser s'il existe des formations pour les juges et/ou procureurs qui incluent d'autres professionnels de la justice . No in person training of judges was undertaken in 2020 up to mid August 2021 due to Government public health restrictions. Online

training was undertaken by a number of judges from mid 2020 onwards however exact numbers are not available this year
 In July 2019 the Judicial Council Bill was passed by the Government. The Act provides for the establishment of a Judicial Council which is composed of members of the Judiciary and will provide for the first time, a statutory basis for the appropriate training for Judges. Under the legislation, the Council is independent in the performance of its functions.

131-3. Nombre de participants aux formations au cours de l'année de référence

	Nombre de participants aux formations en présentiel	Nombre de participants aux formations en ligne (e-learning)
Total	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Juges	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Procureurs	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Personnel non-juge	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Personnel non-procureur	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Autres professionnels	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires The Judicial Council was responsible for training for a portion of the time period in question. Data for the applicable time period is not available and therefore accurate figures can not be provided.

5.3.Exercice de la profession

5.3.1 Salaires et avantages des juges et procureurs

132. Salaires des juges et des procureurs au 31 décembre de l'année de référence:

	Salaire annuel brut, en €	Salaire annuel net, en €	Salaire annuel brut en monnaie nationale	Salaire annuel net en monnaie nationale
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	129 704 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	129 704 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un juge de ce niveau, non pas le salaire du président de la cour)	208 854 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	208 854 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Procureur au début de sa carrière	33 370 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	33 370 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un procureur de ce niveau, non pas le salaire du Procureur Général).	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA
	<input checked="" type="checkbox"/> NAP			

Commentaires The judicial salary reflects that of a judge of the District Court and a judge of the Supreme Court as at 31 December 2020. Statutory deductions such as PAYE, USC, pension contributions will vary according to personal circumstances. In every case these will be charged in accordance with the relevant statutory provisions. Prosecuting in the Superior Courts is not necessarily linked to grade

133. Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants ?

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Retraite spécifique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Logement de fonction	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autre avantage financier	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

134. Si « autre avantage financier », veuillez préciser :

NAP

=

135. Un juge peut-il cumuler son travail avec les fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Recherche et publication	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Arbitrage	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Consultant	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Fonction culturelle	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Fonction politique	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non
Médiateur	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non
Autre fonction	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser.

137. Un procureur peut-il cumuler son travail avec les fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Recherche et publication	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Arbitrage	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Consultant	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Fonction culturelle	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Fonction politique	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Médiateur	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autre fonction	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser :

139. Prime de productivité : les juges ont-ils droit à des primes en fonction du respect d'objectifs quantitatifs en rapport avec les affaires terminées (par exemple nombre d'affaires terminées pour une période donnée) ?

- () Oui
(X) Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser les conditions et si possible les montants :

5.3.2 Institution/organe d'éthique

138. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des juges (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les juges, etc.) ?

- () Oui

Non

Commentaires

138-1. Si oui, qui sont les membres de cette institution ?

- Juges uniquement
- Juges et représentants d'autres professions juridiques
- Autre, veuillez préciser :

Commentaires

138-2. Les avis de cette institution/organe sont-ils accessibles au public?

- Oui
 - Non
- NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc.

138-3. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des procureurs (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les procureurs, etc.) ?

- Oui
- Non

Commentaires

138-4. Si oui, qui sont les membres de cette institution ?

- Procureurs uniquement
- Procureurs et représentants d'autres professions juridiques
- Autre, veuillez préciser :

Commentaires

138-5. Les avis de cette institution/organe sont-ils accessibles au public ?

- Oui
 - Non
- NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc.

5.4.Procédures disciplinaires

5.4.1Autorités responsables des procédures disciplinaires et des sanctions

140. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les juges (réponses multiples possibles) ?

- Justiciables
- Tribunal concerné ou supérieur hiérarchique

- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal disciplinaire
- Autorité disciplinaire (procureur disciplinaire, inspecteur etc.)
- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :
- Ceci n'est pas possible

Commentaires

141. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les procureurs (réponses multiples possibles) :

- Citoyens
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal disciplinaire
- Autorité disciplinaire (procureur disciplinaire, inspecteur etc.)
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :Relevant manager/Hr Manager
- Ceci n'est pas possible

Commentaires The civil service disciplinary code provides that a relevant manager may commence a disciplinary process. A 'relevant manager' could be the line manager, a more senior manager or a HR Manager as appropriate to a specific situation.

Disciplinary proceedings may be initiated against prosecutors by their professional bodies, the Law Society of Ireland and the Bar Council of Ireland.

142. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges ? (réponses multiples possibles)

- Tribunal
- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

143. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des procureurs ? (réponses multiples possibles)

- Cour Suprême
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

5.4.2 Nombre de procédures disciplinaires et de sanctions

144. Nombre de procédures disciplinaires intentées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Faute déontologique	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Insuffisance professionnelle	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	0 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser : The judicial conduct regime as set out in the Judicial Council Act 2019 has not yet commenced. Draft Guidelines on Conduct and Ethics have been submitted by the Judicial Conduct Committee to the Board of the Council in accordance with this legislation and once adopted by the Council as a whole, the relevant sections of the Act may then be commenced. The legislative timeframe provides that adoption by the Council be done by the end of June 2022

145. Nombre de sanctions prononcées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs :

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 10)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
1. Réprimande	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
2. Suspension	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
3. Retrait d'une affaire	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
4. Amende	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
5. Diminution de salaire temporaire	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
6. Rétrogradation de poste	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
7. Mutation géographique dans un autre tribunal	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
8. Démission	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
9. Autre	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
10. Révocation	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires intentées et le nombre de sanctions prononcées, veuillez en préciser les raisons. The judicial conduct regime as set out in the Judicial Council Act 2019 has not yet commenced. Draft Guidelines on Conduct and Ethics have been submitted by the Judicial Conduct Committee to the Board of the Council in accordance with this legislation and once adopted by the Council as a whole, the relevant sections of the Act may then be commenced. The legislative timeframe provides that adoption by the Council be done by the end of June 2022

E3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Judicial Council and ODPP

6. Avocats

6.1. Profession d'avocat

6.1.1 Statuts de la profession d'avocat

146. Nombre d'avocats exerçant dans votre pays :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'avocats	14 054 [] NA	7 119 [] NA	6 911 [] NA

Commentaires The above figure is the sum membership of the Bar of Ireland and the Law Society. Total figure includes 24 lawyers with a gender reported as "Unknown".

147. Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter de clients en justice ?

Oui ()

Non (X)

Commentaires

148. Nombre de conseillers juridiques qui ne peuvent pas représenter de clients en justice :

[]

[X] NA

[] NAP

Commentaires

=

149. La représentation légale devant les tribunaux est-elle exclusivement exercée par les avocats pour les : (réponses multiples possibles)

	Première instance	Deuxième instance	Cour suprême
Affaires civiles	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP
Affaires de licenciement	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP
Affaires pénales - Défendeur	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP

Affaires pénales - Victime	<input type="checkbox"/> Oui, toujours <input type="checkbox"/> Oui, pour certaines affaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui, toujours <input type="checkbox"/> Oui, pour certaines affaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui, toujours <input type="checkbox"/> Oui, pour certaines affaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Affaires administratives	<input type="checkbox"/> Oui, toujours <input type="checkbox"/> Oui, pour certaines affaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui, toujours <input type="checkbox"/> Oui, pour certaines affaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui, toujours <input type="checkbox"/> Oui, pour certaines affaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu des droits exclusifs des avocats :

149-0. Si d'autres que les avocats peuvent représenter un client devant les tribunaux, veuillez préciser qui :

	Première instance	Seconde instance	Cour suprême
Organisme de la société civile	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Membre de la famille	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Personne concernée elle-même	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Syndicat	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autres	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser. De plus, pour les catégories sélectionnées, veuillez préciser quels sont les types d'affaires concernés par cette/ces représentation(s) :

149-1. Outre les fonctions de représentation en justice et de conseil juridique, un avocat peut-il exercer d'autres activités ?

- Activité notariale
- Arbitrage/médiation
- Mandataire
- Syndic de copropriété
- Agent immobilier
- Autres (veuillez préciser) :

Commentaires While solicitors may have additional competencies with regard to some of the enumerated activities, they cannot be a solicitor and property manager or a solicitor and real estate agent at the same time as providing the functions of legal representation or legal advice.

149-2. Quelles sont les statuts de la profession d'avocat ?

- Avocat indépendant
- Avocat salarié

Avocat d'entreprise

Commentaires

150. La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

un barreau national

un barreau régional

un barreau local

Commentaires

151. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?

Oui

Non

Commentaire - Veuillez indiquer s'il existe d'autres exigences spécifiques en matière de diplôme ou de niveau universitaire:

152. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?

Oui

Non

Commentaires

153. La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations, à un certain niveau de compétence, à un certain diplôme ou à certaines autorisations ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

F1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : The Bar of Ireland and the Law Society

6.1.2 Exercice de la profession

154. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats (c'est à dire une information préalable sur le montant prévisible des honoraires demandés) ?

Oui

Non

Commentaires

155. Les honoraires des avocats sont-ils librement négociés ?

Oui

Non

Commentaires

156. La loi ou les règlements du Barreau contiennent-ils des règles sur les honoraires des avocats (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui, la loi contient des règles

Oui, les règlements du Barreau contiennent des règles

Non, ni la loi ni les dispositions du Barreau ne contiennent de règles

Commentaires

6.1.3 Standards de qualité et procédures disciplinaires

157. Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés? Yes. The Law Society of Ireland sets standards of practice and procedures for solicitors. Solicitors are expected to maintain high professional standards in the discharge of their professional duties. Failure to meet these standards can amount to misconduct and can be enquired into by the Legal Services Regulatory Authority (LSRA). From 7 October 2019, complaints about a solicitor or enquiries about making a complaint should be referred to the LSRA. Complaints received by the Law Society prior to 7 October 2019 continue to be dealt with by the Society. The Standards expected of members of the profession are outlined within the Code of Conduct for The Bar of Ireland. In addition, The Honorable Society of King's Inns published the Statement of the Required Competencies of a Barrister in November 2020 which details, from a training perspective, the standards expected of new entrants to the profession. The Bar of Ireland also developed a Competency Framework for CPD which outlines the competencies practitioners should have regard for when planning and engaging in Continuing Professional Development.

158. Si oui, qui a la responsabilité d'établir ces normes de qualité :

le Barreau

le législateur

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

159. Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant :

la prestation de l'avocat

le montant des honoraires

Commentaires - Veuillez préciser : Complaints about performance and fees can be made to the Legal Services Regulatory Authority. Where the amount of fees is the subject of a complaint, an application can be made to the Office of the Legal Costs Adjudicator who provides an independent and impartial assessment of legal costs.

160. Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires?

Le juge

Le ministère de la Justice

Une instance professionnelle

Autre (veuillez préciser) :

161. Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Faute déontologique	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Insuffisance professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser : See above and reports of the Authority, found at <https://www.lsr.ie/publications/reports-and-laws/>

for statistics relation to consumer complaints relating to barristers and solicitors.

The data from the Law Society is as follows: in 2020 the Law Society made 22 applications to the Solicitors Disciplinary Tribunal. The Law Society does not break down the basis of applications into the categories given in Question 161.

Likewise in 2020 the Law Society made 8 applications to the newly established Legal Practitioners Disciplinary Tribunal (LPDT) pursuant to the Legal Services Regulation Act 2015. However, as the LPDT is not as yet functioning operationally these applications remain pending before that Tribunal and await a hearing.

The new independent complaints system for lawyers in Ireland commenced on 7 October 2019. Due to Covid restrictions it has not been possible for disciplinary hearings to be heard since March 2020. These will commence in late 2021.

162. Sanctions prononcées à l'encontre des avocats.

	Nombre de sanctions
Nombre total de sanctions (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
1. Réprimande	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
2. Suspension	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
3. Retrait d'une affaire	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
4. Amende	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

5. Autre

NA
 NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez indiquer les raisons : The Chairman's report of the Solicitors Disciplinary Tribunal (SDT) (on its website) provides details of sanctions imposed on solicitors. The Legal Practitioners Disciplinary Tribunal is not yet operational and consequently no sanctions have been imposed on solicitors arising from cases pending before that Tribunal.

See above and reports of the Legal Services Regulatory Authority, found at <https://www.lsr.ae/publications/reports-and-laws/>

7. Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal et autres mesures alternatives au règlement des litiges

7.1. Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

7.1.1 Précisions sur la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

163. Existe-t-il des processus de médiations conduite ou renvoyée par le tribunal dans le système judiciaire ?

Oui

Non

Commentaires

163-1. Dans certains domaines, le système judiciaire prévoit-il la médiation obligatoire avec un médiateur ?

Avant/à la place de la procédure devant le tribunal

Ordonnée par le tribunal, le juge, le procureur ou une autorité publique dans le cadre d'une procédure contentieuse en cours

Pas de médiation obligatoire

Commentaires - Si la médiation obligatoire existe, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

163-2. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il des séances d'information obligatoires avec un médiateur ?

Oui

Non

Commentaires - Si les séances d'information obligatoires existent, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

164. Veuillez préciser, par type d'affaires, qui fournit des services de médiation conduite ou renvoyée par le tribunal ?

	Médiateur privé	Autorité publique (autre que le juge)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Affaires familiales	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires administratives	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires pénales	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires liées aux consommateurs	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Commentaires

165. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des médiations conduites ou renvoyées par le tribunal ou de bénéficier gratuitement de ces services?

(X) Oui

() Non

[] NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

=

166. Nombre de médiateurs accrédités ou enregistrés pour exercer la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal:

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de médiateurs	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires

167. Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal:

	Nombre d'affaires pour lesquelles les parties s'accordent pour débiter une médiation	Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal terminées	Nombre d'affaires conclues par un accord de règlement
Total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles et commerciales	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

2. Affaires familiales	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Affaires administratives	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
4. Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
5. Affaires pénales	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
6. Affaires liées aux consommateurs	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la source :

=

168. Est-ce que les formes suivantes de mesures alternatives de règlement des litiges existent dans votre pays ?

la médiation autre que la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

l'arbitrage

la conciliation (si différente de la médiation)

d'autres mesures alternatives au règlement des litiges (veuillez spécifier) : Collaborative law

Commentaires

G1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Source : Court Service

8. Exécution des décisions de justice

8.1. Exécution des décisions en matière civile

8.1.1 Nombre d'agents d'exécution, statut et mandat

169. Nombre et type d'agents d'exécution dans votre pays.

	Total	Hommes	Femmes
Total (1+2+3+4)	31 <input type="checkbox"/> NA	20 <input type="checkbox"/> NA	11 <input type="checkbox"/> NA
1. Profession libérale réglementée par les autorités publiques	31 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	20 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	11 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

2. Agents d'exécution attachés à une institution publique (fonctionnaires payés par l'Etat)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
3. Juges	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
4. Autres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser le statut et les compétences de ces agents d'exécution :

170. Quelles sont les conditions d'accès à la profession d'agent d'exécution (réponses multiples possibles) ?

- [] diplôme
 [X] expérience professionnelle
 [] examen spécifique
 [] procédure de nomination par l'Etat
 [] formation initiale
 [] autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

171. Le mandat des agents d'exécution est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

- (X) Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire : 70
 () Non, veuillez indiquer la durée du mandat :

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

8.1.2 Activités/ domaines de compétences

171-1. A quelles informations du débiteur l'agent d'exécution a-t-il accès au début de la procédure d'exécution ?

	Accès à l'information	Accès numérique direct à l'information
Adresse	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Date de naissance	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Etat civil	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Cohabitant	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Employeur	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Véhicule automobile	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Biens meubles	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Biens immeubles	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Compte bancaire	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Procédures d'exécution déjà en cours contre le débiteur	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Procédures d'insolvabilité (faillites, réorganisations judiciaires, règlement collectif de dettes, ...)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autre	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires - Si "Autre", veuillez préciser :

171-2. L'agent d'exécution peut-il réaliser les procédures civiles d'exécution suivantes :

	Option
Saisie des biens meubles corporels	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies conservatoires des biens meubles corporels	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie des immeubles	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie conservatoire des immeubles	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Saisie entre les mains d'un tiers des créances du débiteur portant sur une somme d'argent	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des rémunérations	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des véhicules terrestres à moteur	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Mesures d'expulsion	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des bateaux et des navires	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie des aéronefs	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Vente forcée par adjudication publique des biens saisis	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Vente des parts sociales	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Autres	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

171-3. Outre l'exécution des décisions de justice, quelles sont les autres activités pouvant être exercées par les agents d'exécution ?

- Signification ou notification d'actes judiciaires ou extrajudiciaires
- Recouvrement de créances
- Ventes aux enchères mobilières et immobilières publiques ou volontaires
- Séquestres
- Constats
- Service des audiences près les juridictions
- Conseils juridiques
- Procédures de faillites
- Missions confiées par le juge
- Représentation des parties devant les juridictions
- Rédaction des actes sous-seings privés
- Administrateur d'immeubles
- Autres

Commentaires

8.1.3 Formation et TIC

172-1. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les agents d'exécution ?

- Oui
- Non

Commentaires

172-2. Disposez-vous d'un système de formation « e-learning » mis en place pour les agents d'exécutions ?

- Oui
- Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

172-3. Le système de formation continue comprend-il dans son contenu également les TIC (liées aux procédures d'exécution) ?

Oui

Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

172-4. Votre pays a-t-il instauré la signification et/ou notification électronique ?

Oui

Non

Commentaires

172-5. Le développement de nouvelles technologies a-t-il un effet sur les différentes étapes de la procédure d'exécution ?

Oui

Non

Comentaire - Veuillez expliquer :

8.1.4 Frais

174. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

175-1. Les honoraires réclamés en cas de succès de la procédure d'exécution sont-ils librement négociés ?

Oui

Non

Commentaires

175-2. Qui doit procéder au paiement de ces honoraires réclamés en cas de succès de la procédure d'exécution ?

Le débiteur

Le créancier

Autre – veuillez préciser

Commentaires

176. Est-ce que la loi énonce des règles sur les frais d'exécution (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui

() Non

Commentaires

H0. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Source : Department of Justice and Court Service

8.1.5 Organisation de la profession et efficacité des services

177. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

178. Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution ?

une instance professionnelle

le juge

le ministère de la Justice

le procureur

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

181. Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

182. Disposez-vous d'un système pour contrôler la manière dont la procédure d'exécution est conduite par l'agent d'exécution?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**183. Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?
Veuillez n'en indiquer que 3 au maximum.**

absence de toute exécution

non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques

manque d'information

- durée excessive
- pratiques illégales
- supervision insuffisante
- coût excessif
- défaut de comportement éthique de l'agent d'exécution
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

185. Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :

	Existence du système
pour les affaires civiles	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
pour les affaires administratives	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

186. Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de signification et/ou notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction ? (Une seule option possible)

- entre 1 et 5 jours
- entre 6 et 10 jours
- entre 11 et 30 jours
- plus (veuillez préciser) :
- NA

Commentaires

187. Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires initiées
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Pour faute déontologique	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Pour insuffisance professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Pour délit pénal	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

4. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
----------	---

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

188. Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution :

	Nombre de sanctions prononcées
Nombre total de sanctions (1+2+3+4+5)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Réprimande	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Suspension	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Retrait d'une affaire	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Amende	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez en indiquer les raisons :

H1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Source : Department of Justice

8.2. Exécution des décisions pénales

8.2.1 Fonctionnement de l'exécution des décisions pénales

189. Qui est chargé de l'exécution des décisions pénales ? (réponses multiples possibles)

- Juge
 Procureur
 Services pénitentiaire et de probation
 Agent d'exécution
 Autre autorité (veuillez préciser) : Police Force

Commentaires - Veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).

190. En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant

d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

Oui

Non

Commentaires

191. Si oui, quel est le taux de recouvrement ?

80-100%

50-79%

Moins de 50%

Commentaires - Veuillez indiquer la source ayant permis de répondre à cette question :

9. Notaires

9.1. Profession de notaire

9.1.1 Nombre, statut et mandat des notaires

192. Nombre et statut des notaires dans votre pays.

	Total	Hommes	Femmes
TOTAL (1+2+3+4)	341 [] NA [] NAP	256 [] NA [] NAP	85 [] NA [] NAP
1. Statut privé (sans contrôle d'une autorité publique)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2. Officiers publics nommés par l'Etat	341 [] NA [] NAP	256 [] NA [] NAP	85 [] NA [] NAP
3. Fonctionnaires (rémunérés par l'Etat)	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP
4. Autre	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP	0 [] NA [] NAP

Commentaire - Si « autre » veuillez préciser le statut ou si « Officiers publics nommés par l'Etat » veuillez indiquer quel ministère est principalement engagé dans la procédure de nomination.

192-1. Quelles sont les conditions d'accès à la profession de notaire (réponses multiples possibles) ?

diplôme

expérience professionnelle

examen spécifique

procédure de nomination par l'Etat

formation initiale

[] autre (veuillez préciser):

Commentaires

192-2. Le mandat des notaires est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

[X] oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :for life, no set retirement age

[] non, veuillez indiquer la durée du mandat :

Commentaires - existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire). Veuillez préciser : Age or retirement: for life, no set retirement age

9.1.2 Activités/ domaines de compétences

194. Quel type de fonctions exercent les notaires (plusieurs réponses possibles) :

	Veuillez sélectionner une option
Authentification	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Certification des signatures	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Légalisation des signatures/ Apostille	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Contrôle de légalité des documents	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non [] NAP
Médiation	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non [] NAP

Prestation de serments	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Procédures judiciaires non contentieuses (par exemple, agir en tant que commissaire du tribunal dans un dossier de succession, divorce, partage de succession, veuillez préciser)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Agir en tant que fonctionnaire d'Etat (par exemple, célébrer un mariage, veuillez préciser)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Enchères publiques	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres (par exemple collecter des impôts, gérer des registres)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser. Veuillez indiquer toute précision utile concernant le contenu des droits exclusifs des notaires ou au contraire les autres organes ayant également des compétences pour les activités énumérées.

194-2. Dans quels domaines du droit les notaires ont-ils des compétences (plusieurs réponses possibles) ?

- Transaction immobilière
- Droit de la famille
- Droit des successions
- Droit des sociétés
- Contrôle de la régularité des jeux de hasard
- Protection des personnes vulnérables
- Autres

9.1.3 TIC, organisation de la profession et formation

194-3. Les notariats utilisent-ils des systèmes TIC spécialisés dans leur activité ?

- Dans leurs relations avec l'État (par exemple, tribunaux, registres, chambres de commerce, autorités fiscales)
- Dans leurs relations avec leurs clients
- Dans leurs relations avec d'autres notaires (par exemple, visioconférence, système d'échange de documents)

Commentaires NA

194-4. Quels sont les registres informatisés que les notaires peuvent consulter ?

- Registre foncier
- Registre du commerce
- Registre de l'état civil/ de la population
- Registre en matière de droit des successions/ en matière familiale
- Tout autre registre (veuillez préciser) Register of Beneficial Owners
- Aucun

Commentaires

194-5. Existe-t-il des registres/infrastructures de registres gérés par le notaries ?

- Oui
- Non

Commentaire - Dans l'affirmative, veuillez préciser :

194-6. Dans quels registres informatisés les notaires peuvent-ils modifier les données (directement ou indirectement via une demande en ligne) ?

	Modification directe	Modification indirecte via une demande en ligne
Registre foncier	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Registre du commerce	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Registre de l'état civil/ de la population	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Registre en matière de droit des successions/ en matière familiale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tout autre registre (veuillez préciser)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Aucun	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP
-------	---	---

Commentaires Other registry: Register of Beneficial Owners

194-7. Quels sont les outils TIC utilisés par les notaires dans leurs relations avec leurs clients ?

- Visioconférence (par exemple, conseils numériques)
- Acte électronique
- Identification numérique
- Archivage numérique
- Autre, veuillez préciser
- Aucun

Commentaires

194-8. Qui est responsable pour gérer les archives numériques ?

- Notariat/ organisme professionnel
- Autres autorités publiques
- Autre entité (veuillez préciser)The individual Notary

Commentaires

195. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

- Oui
- Non

Commentaires

196. Si oui, quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les notaires (plusieurs options possibles)?

- une instance professionnelle
- le tribunal
- le ministère de la Justice
- le procureur
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

196-1. Existe-t-il un système de formation continue générale pour les notaires ?

- Oui
- Non

Commentaires Notaries must attend at least 2 hours CPD per year

196-2. Les notaires bénéficient-ils d'une formation en matière de :

	Oui	Non
Droit européen	(X)	()
Droit d'un autre Etat membre (programmes de formation transfrontaliers)	(X)	()

Commentaire - Si oui, veuillez indiquer les types (par exemple, cours traditionnels, e-learning, webinaire) et les grands thèmes des activités de formation : e-learning and webinar – Hague Treaty – Apostille – AML Regulations

I1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Faculty of Notaries in Ireland

10. Interprètes judiciaires

10.1. Précisions sur la profession d'interprète judiciaire

10.1.1 Statuts des interprètes judiciaires

197. Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé ?

() Oui

(X) Non

Commentaires

198. La fonction d'interprète judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

() Oui

(X) Non

Commentaires

199. Nombre d'interprètes judiciaires enregistrés :

[]

[X] NA

[] NAP

Commentaires

200. Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser (par exemple avoir passé avec succès un examen particulier) :

201. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires ?

Oui, pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée

Oui, pour les recruter sur une base ad hoc en fonction des besoins d'une procédure spécifique

Non, veuillez préciser quelle autorité est responsable de la sélection

Commentaires

J1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Court Service

11.Experts judiciaires

11.1.Profession d'expert judiciaire

11.1.1 Statuts des experts judiciaires

202. Dans votre système, quels types d'experts judiciaires peuvent être impliqués dans des procédures judiciaires (réponses multiples possibles) :

Experts désignés par les parties au soutien de leur argumentation mais tenus envers un tribunal par une obligation d'indépendance et d'impartialité

Experts nommés par le tribunal ou une autre autorité indépendante des parties

Autres systèmes d'expertise judiciaire, veuillez préciser

Commentaire - Veuillez préciser qui propose et qui nomme un expert dans une affaire déterminée.

202-1. Existe-t-il des listes ou toute autre forme d'enregistrement officiel, pour les experts ?

Oui

Non

Commentaires

202-1-1. Si oui, la liste est-elle établie au plan (réponses multiples possibles) :

national

par circonscription administrative ou état fédéré

par circonscription judiciaire

autre

Commentaire - Veuillez fournir tout autre commentaire concernant ces listes ou bases de données d'experts si elles existent (par exemple : l'expert prête-t-il serment ? comment sont évaluées ses compétences ? par qui ?) :

202-1-2. Ces listes sont elles accessibles au public :

Oui sur Internet

Oui

Non

202-2. Quelle autorité est compétente pour l'enregistrement des experts judiciaires ?

- Le Ministère de la Justice
- Les tribunaux
- Un organe administratif
- Un organisme indépendant (association d'experts judiciaires)
- Autre

Commentaire - Veuillez préciser également les critères d'enregistrement : A register of judicial experts does not exist

202-3. L'enregistrement des experts judiciaires est-il limité dans le temps ?

- Oui, pour combien de temps
- Non

Commentaires

202-4. Dans une affaire, peut-on désigner un expert non inscrit sur la liste ou non enregistré ?

- Oui
- Non

Commentaire - Si oui, dans quels cas ?

203. Le titre d'expert judiciaire est-il protégé ?

- Oui
- Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez indiquer en quoi consiste cette protection :

203-1. L'expert judiciaire a-t-il une obligation de formation ?

	Obligation de formation
Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Formation continue	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

203-2. Si oui, cette formation concerne-t-elle :

- la procédure judiciaire
- le métier de l'expert
- autre

Commentaires

204. La fonction d'expert judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

- Oui

() Non

Commentaires

204-1. A l'occasion d'une mission qui lui est confiée, l'expert judiciaire est-il dans l'obligation de signaler ses éventuels conflits d'intérêt ?

(X) Oui

() Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

205. Nombre d'experts judiciaires accrédités ou enregistrés :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'experts	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires

206-1. Nombre d'affaires pour lesquelles une expertise a été ordonnée par un juge ou requise par les parties

	Nombre d'affaires
Total (1+2+3+4)	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles et commerciales litigieuses	[X] NA [] NAP
2. Affaires administratives	[] NA [X] NAP
3. Affaires pénales	[X] NA [] NAP
4. Autre affaires	[X] NA [] NAP

Commentaires

205-1. Qui détermine le montant de la rémunération de l'expert ?

	En matière civile/administrative	En matière pénale
Défini par la loi/ règlement ou réglementation spéciale	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP
Défini par le tribunal/juge	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP

Defini par le ministère de la Justice ou un autre ministère (fixant un tarrif par exemple)	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP
Salaire de fonctionnaire public (dans le cas d'un médecin légiste ou un autre spécialiste qui est un fonctionnaire public)	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP
Librement négocié entre l'expert et les parties	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Autre	() Oui () Non [X] NAP	() Oui () Non [X] NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

206. Existe-t-il des dispositions impératives pour les experts judiciaires concernant :

	Oui	Non
Délais pour présenter le rapport d'expertise	()	()
Qualité de l'expertise	()	()
Autre	()	()

[X] NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser et fournir des détails dans l'hypothèse où de possibles sanctions existent :

207-1. Le juge ou un autre organe contrôle-t-il le déroulement des opérations d'expertises ?

() Oui

(X) Non

Si oui, veuillez préciser :

207-2. Les associations d'experts sont-elles impliquées dans :

[] Le processus de sélection

[] La formation initiale ou continue

[] Les procédures disciplinaires

[X] NAP

Commentaires

K1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : The Court Service

12. Les réformes dans le système judiciaire

12.1. Réformes envisagées

12.1.1 Réformes

208. Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles en cours ou envisagées ?

208-1. Programmes de réforme généraux

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non
- NA

Si oui, veuillez préciser :

208-2. Budget

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non
- NA

Si oui, veuillez préciser :

208-3. Tribunaux et ministère public (par exemple pouvoir et organisation, modifications structurelles -par exemple la réduction du nombre des tribunaux- (implantations géographiques), compétences des tribunaux, gestion et méthodes de travail, technologies de l'information, arriéré judiciaire et efficacité, frais de justice, rénovation et construction de nouveaux bâtiments)

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non
- NA

Si oui, veuillez préciser :

208-4. Accès à la justice et aide judiciaire

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non
- NA

Si oui, veuillez préciser : A review of the Civil Legal Aid system has been announced, with review due to begin in Q1 2022

208-5. Conseil supérieur de la magistrature

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser : The Judicial Council was established in 2019.

The four main pillars of the Judicial Council's remit are to achieve:

excellence in the performance of judicial functions,

high standards of conduct among Judges,

an independent Judiciary, and

public confidence in the judiciary and in the administration of justice.

The Council is an independent body whose members are all of the judges in Ireland and who constitute a separate and independent branch of Government.

208-6. Professionnels de la justice (juges, procureurs, avocats, notaires, agents d'exécution, etc.) : organisation, formation, etc.

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser : Plans to review the education and training of legal professional are underway

208-7. Parité hommes/ femmes

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser :

208-8. Réformes en matière civile, pénale et administrative, de conventions internationales et d'actes de coopération

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser :

208-9. Exécution des décisions de justice et en particulier décisions contre les autorités publiques

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser :

208-10. Médiation et autres mesures alternatives au règlement des litiges

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser : Mediation and other ADR The Mediation Act 2017 contains provisions for a comprehensive statutory framework to promote the resolution of disputes through mediation as an alternative to court proceedings. The underlying objective is to promote mediation as a viable, effective and efficient alternative to court proceedings, thereby reducing legal costs, speeding up the resolution of disputes and reducing the stress and acrimony which often accompanies court proceedings. In this context, "mediation" means a facilitative voluntary process in which the parties to a dispute, with the assistance of a mediator, attempt to reach a mutually acceptable agreement to resolve the dispute. The Mediation Act 2017 came into full effect by way of Commencement Order on 1 January 2018. The Mediation Act 2017: • facilitates the settlement of civil disputes by mediation; • specifies the principles applicable to mediation; • specifies arrangements for mediation as an alternative to the institution of civil proceedings or to the continuation of civil proceedings that have been instituted; • provides for codes of conduct to which mediators may subscribe; • provides for the recognition of a body as the Mediation Council of Ireland for the purposes of this Act and to require that Council to make reports to the Minister for Justice and Equality as regards mediation in the State; • provided, by means of a scheme, an opportunity for parties to family law proceedings or proceedings under section 67A(3) or 117 of the Succession Act 1965 to attend mediation information sessions

208-11. Lutte contre la criminalité

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser :

208-12. Système pénitentiaire

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser : The Penal Policy Review Group (PPRG) was established in 2012, to conduct a wide ranging strategic review of penal policy taking into account relevant work already carried out in this jurisdiction and elsewhere, the rights of those convicted of crimes, the perspective of those who are victims of crime and the interests of society in general. The Group reported to the Minister for Justice & Equality in July 2014 and the report was published in September 2014. The report contains 43 recommendations, some of which can be implemented in the short to medium term, while others require a more long-term approach. An Implementation and Oversight Group was established in early 2015, to oversee implementation of the PPRG's recommendations. This group report to the Minister, on a six monthly basis, on the implementation status of the recommendations of the PPRG. Progress has been made, for example, in the pursuit of alternatives to custody, improving the standards of prison accommodation and services, eliminating slopping out, increased use of inter-agency and inter-departmental working and the use of incentivised & earned, structured temporary release programmes such as the Community Return Programme and the Community Support Scheme. Implementation of the PPRG recommendations provide a solid platform from which to proceed with future reform and progress can be seen in the reports of the Implementation and Oversight Group, which along with PPRG report are available on the Department of Justice & Equality website. http://www.justice.ie/en/JELR/Pages/Penal_Policy_Review

208-13. La justice adaptée aux enfants

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non
- NA

Si oui, veuillez préciser : Child friendly justice will be reviewed in conjunction with the work that is ongoing in relation to reform of family justice

208-14. La violence domestique

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non
- NA

Si oui, veuillez préciser : Issues pertaining to victims of Domestic Violence will be considered in conjunction with the work that is ongoing in relation to reform of family justice, as well as the Domestic and Gender Based Violence Strategy which is due to be published shortly.

208-15. Nouvelles technologies de l'information et de la communication

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)
- Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
- Non
- NA

Si oui, veuillez préciser :

208-16. Autres

- Oui (programmé)
- Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :